

# COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

## RAPPORT ANNUEL

(24 février 2006-27 avril 2007)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS, 2007

SUPPLÉMENT N° 17



NATIONS UNIES



E/2007/37  
E/ECE/1448

# COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

## RAPPORT ANNUEL

(24 février 2006-27 avril 2007)

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL  
DOCUMENTS OFFICIELS, 2007

SUPPLÉMENT N° 17



**NATIONS UNIES**

New York et Genève, 2006

GE.07-23388

## NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte indique qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2007/37 E/ECE/1448
-------------------------

PUBLICATION DES NATIONS UNIES
ISSN 0251-0189

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>paragraphe</u> s	<u>page</u>
INTRODUCTION .....	1	1
CHAPITRE		
I <sup>er</sup> QUESTIONS PORTÉES À L'ATTENTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL .....	2 - 4	1
II TRAVAUX DE LA COMMISSION DEPUIS SA SOIXANTE-ET- UNIÈME SESSION		
A. Activités des organes subsidiaires .....	5	2
B. Autres activités .....	6	2
C. Rapports avec d'autres programmes des Nations Unies .....	7	2
III SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION DE LA COMMISSION		
A. Participants et organisation des travaux .....	8 - 14	2
B. Ordre du jour .....	15	4
C. Election du Bureau .....	16 - 19	4
D. Compte rendu des débats :		
Mise en oeuvre de la réforme.....	20	5
Conclusion 1 .....		5
Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une decision .....	21 - 23	5
Conclusion 2 .....		6
Dimension régionale des travaux de l'ONU en matière de développement ...	24	6
Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne		
a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la region de la CEE .....	25	6
b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation .....	26	7

## TABLE DES MATIÈRES (suite)

CHAPITRE	<u>paragraphe</u> s	<u>page</u>
III (suite)		
Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne .....		7
Conclusion 3 .....		7
Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs: .....	27	7
a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique .....		8
b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale .....		8
c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne .....		8
Conclusion 4 .....		9
Questions diverses .....	28	9
Adoption du rapport .....	28	9
* * *		
ANNEXES		
I Déclaration de la Commission économique pour l'Europe à l'occasion de son sixième anniversaire .....		10
II Tables rondes organisées au titre des points 5, 6 et 8 et l'ordre du jour .....		13
III. Liste des réunions tenues par la Commission, ses organes subsidiaires et les conventions administrées par le secrétariat de la CEE-ONU entre le 24 février 2006 et le 27 avril 2007 .....		24
IV Publications et documents publiés par la Commission en 2005/2007 .....		37

## **COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

Rapport annuel pour la période du 24 février 2006 au 27 avril 2007

### **INTRODUCTION**

1. Le présent rapport annuel a été adopté à l'unanimité par la Commission économique pour l'Europe (CEE) à la 5<sup>e</sup> séance de sa soixante-deuxième session, le 27 avril 2007.

### **CHAPITRE PREMIER**

#### **QUESTIONS PORTÉES L'ATTENTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

2. Le 26 avril, les États membres de la CEE ont adopté une déclaration à l'occasion du sixième anniversaire de la Commission (voir l'annexe I). Dans cette déclaration, les États membres ont pris acte des résultats que la Commission a obtenus au cours des 60 dernières années en favorisant la coopération et l'intégration, et ont réaffirmé leur volonté de soutenir et de renforcer la mise en oeuvre effective du mandat de l'organisation, de veiller à la pertinence de ses travaux de fond, de la faire mieux connaître et d'en améliorer la transparence.

3. Dans la Déclaration, ils ont affirmé que la CEE pouvait grandement contribuer aux efforts visant à relever les défis auxquels est confrontée la région, en s'attachant à:

- Aller de l'avant dans le rôle qui lui incombe en tant qu'enceinte multilatérale faisant partie intégrante de l'ONU;
- Continuer de transposer à l'échelon régional les objectifs de développement et de protection de l'environnement convenus par la communauté internationale et en soutenir la mise en oeuvre avec la participation des parties intéressées;
- Contribuer à améliorer à l'échelle régionale la cohérence des travaux de l'ONU en matière de développement, en coopération étroite avec d'autres entités du système des Nations Unies;
- Veiller à ce que les activités de la Commission reposent sur ses comités sectoriels;
- Continuer de servir de cadre à un dialogue ouvert entre les États membres et les autres parties prenantes dans ses domaines de compétence;
- Aider les pays à mettre en oeuvre, par le biais d'activités sectorielles et de la coopération technique, les résultats obtenus à l'échelle intergouvernementale;
- Soutenir les initiatives des mécanismes d'intégration régionale et sous-régionale;

- Continuer de donner effet au mandat global qui incombe à l'ONU en matière d'égalité des sexes grâce à la promotion d'une approche économique en la matière en tant que facteur indispensable à une croissance soutenue.

4. Pour finir, les États membres ont souligné que la Commission économique pour l'Europe était bien placée dans l'architecture paneuropéenne et transatlantique pour continuer à traiter les questions transfrontières, promouvoir la prospérité et contribuer à la construction d'un espace économique régional commun, et ont renouvelé leur appui à une organisation revitalisée qui représente une enceinte importante pour répondre efficacement aux besoins changeants de ses États membres.

## **CHAPITRE II**

### **TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LA COMMISSION DEPUIS SA SOIXANTE ET UNIÈME SESSION**

#### **A. Activités des organes subsidiaires**

5. On trouvera à l'annexe III la liste des réunions tenues depuis la soixante et unième session de la Commission, y compris leurs dates, la composition de leur bureau et la cote de leur rapport, rendant compte des accords conclus et des décisions adoptées.

#### **B. Autres activités**

6. Le secrétariat a assuré le service de la session ordinaire de la Commission, des réunions du Comité exécutif, des sessions des organes subsidiaires ainsi que des autres réunions tenues sous les auspices de la CEE. Il a également produit des publications dont la liste figure à l'annexe IV. Le secrétariat a entretenu des contacts étroits et réguliers avec le Siège de l'ONU et coopéré avec les départements concernés ainsi qu'avec les secrétariats des autres commissions régionales sur des projets présentant un intérêt commun.

#### **C. Relations avec d'autres programmes des Nations Unies**

7. Pendant la période considérée, la Commission et son secrétariat ont continué à coopérer avec divers organes de l'ONU, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), ainsi qu'avec d'autres organisations internationales et leurs secrétariats, comme prévu dans le plan de travail pour la réforme de la CEE.

## **CHAPITRE III**

### **SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION DE LA COMMISSION**

#### **A. Participation et organisation des travaux**

8. La Commission a tenu sa soixante-deuxième session du 25 au 27 avril 2007. Elle a entendu des déclarations du Président et du Secrétaire exécutif, comme prévu dans l'ordre du jour, ainsi qu'un message du Secrétaire général de l'ONU.

9. Ont participé à la soixante-deuxième session des représentants des pays suivants: Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldova, Monaco, Monténégro, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.
10. Des représentants de la Communauté européenne ont participé à la session.
11. Des représentants du Saint-Siège y ont pris part en application de l'article 8 du mandat de la Commission.
12. Des représentants de la République islamique d'Iran y ont pris part en application de l'article 11 du mandat de la Commission.
13. Ont également assisté à la session des représentants du Bureau des commissions régionales à New York, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), du PNUD, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et des organisations intergouvernementales suivantes: Banque mondiale, Commission centrale pour la navigation du Rhin (CCNR), Communauté d'États indépendants (CEI), Banque de développement du Conseil de l'Europe, Charte de l'énergie, Association européenne de libre-échange (AELE), Banque européenne d'investissement (BEI), Communauté économique eurasienne, Agence internationale de l'énergie (AIE), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), Moscow International Petroleum Club (MIPC), CEE Network for Gender Issues.
14. Les organisations non gouvernementales ci-après étaient représentées: (organisations dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social): 3HO Foundation, Association internationale d'éducateurs pour la paix mondiale, Centre international de commerce et de développement durable (CICDD), Conseil international des femmes (CIF), Fédération internationale pour l'habitation, l'urbanisme et l'aménagement du territoire (FIHUAT), Fédération internationale des femmes diplômées des universités (FIFDU), Organisation internationale de normalisation (ISO), Fédération routière internationale (FRI), Union internationale des transports routiers (IRU), InWent – Capacity Building International – Allemagne, Mouvement mondial des mères, Ecological Vernadsky Foundation, Temple de la compréhension, Ligue internationale de femmes pour la paix et la liberté (WILPF); (organisations non dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social): Association of Macedonian Enterprises for Road International Transport (AMERIT), Association of the Bulgarian Enterprises for International Road Transport and the Roads, Association of Business Women of Tajikistan, Association of Women's NGOs of Uzbekistan, ASSOCORCE (International Trade Development Association), Club for Women Entrepreneurs, Moravian Association of Women Entrepreneurs, Professional and Business Women's Association (PBWA), Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (REEEP), Women's Committee of Uzbekistan (Tashkent), Forum économique mondial.

## **B. Ordre du jour**

15. La Commission a adopté son ordre du jour (E/ECE/1445) tel qu'il avait été modifié oralement.
  - 1 Adoption de l'ordre du jour.
  - 2 Mise en oeuvre de la réforme.
  - 3 Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision.
  - 4 Élection du Bureau.
  - 5 Dimension régionale des travaux de l'ONU en matière de développement.
  - 6 Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne:
    - a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la région de la CEE;
    - b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation.
  - 7 Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne.
  - 8 Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs:
    - a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique;
    - b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale;
    - c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne.
  - 9 Questions diverses.
  - 10 Adoption du rapport.

## **C. Élection du Bureau**

16. Le plan de travail pour la réforme de la CEE (E/ECE/1434/Rev.1) prévoit que la présidence de la Commission est assurée par le représentant du pays élu à cette fonction pour la durée de l'exercice biennal. Le président est assisté par deux vice-présidents qui sont les représentants de deux pays élus à la même session.
17. À la soixante-deuxième session de la Commission, la présidence était assurée par la Belgique et la vice-présidence par la Croatie et l'Ukraine.
18. Le Rapporteur de la session était le représentant de la Croatie.
19. À sa 5<sup>e</sup> séance, la Commission a élu la Belgique à la présidence et la Norvège et l'Ukraine à la vice-présidence de la soixante-troisième session.

## **D. Compte rendu des débats**

### **Mise en oeuvre de la réforme** (Point 2 de l'ordre du jour)

20. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du document E/ECE/1446 sur la mise en oeuvre de la réforme et du document de séance 1 sur le même sujet.

#### **Conclusion 1**

a) La Commission a pris note avec satisfaction du rapport du Secrétaire exécutif et des progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la réforme, a adhéré dans l'ensemble à l'analyse contenue dans le rapport et a invité le Comité exécutif à développer les points qui permettraient d'apporter une contribution particulière au bon fonctionnement du secrétariat et des comités sectoriels, par exemple:

- i) L'examen d'un mécanisme propre à faciliter le choix des questions intersectorielles que la CEE devrait traiter;
- ii) Des efforts visant à faire le point de façon plus systématique sur les activités de coopération technique dans le cadre des comités sectoriels;
- iii) La nécessité de renforcer encore les relations avec d'autres organisations;
- iv) Les moyens d'étoffer l'image de marque de la CEE et de valoriser ses travaux.

b) La Commission a constaté avec satisfaction que des progrès avaient été accomplis dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes et a encouragé les comités sectoriels, agissant avec le concours du secrétariat, à accorder une attention particulière aux évaluations biennales des résultats qu'il est prévu d'effectuer.

### **Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision** (Point 3 de l'ordre du jour)

21. Pour l'examen de ce point, la Commission était saisie du document E/ECE/1447 donnant un aperçu des questions sur lesquelles elle était appelée à prendre une décision: la Commission y était invitée à approuver les mandats des cinq comités sectoriels et l'organisation, en 2008, du troisième Forum de la CEE sur l'application des objectifs du développement durable au niveau régional et d'un examen régional des progrès accomplis dans les secteurs économiques visés par le document final de l'examen Beijing +10 au niveau de la CEE.

22. La Commission était également saisie du document E/ECE/1447/Add.1 contenant la version révisée du mandat du Comité des politiques de l'environnement.

23. En outre, la Commission était saisie, au titre du même point, du document E/ECE/1447/Add.2 sur la stratégie de la CEE en matière de coopération technique. Cette stratégie avait été approuvée par le Comité exécutif à sa réunion du 7 mars 2007, date à laquelle le Comité a demandé au secrétariat d'en présenter le texte à la Commission en tant que document officiel, pour qu'elle l'adopte à sa soixante-deuxième session.

## **Conclusion 2**

a) La Commission a approuvé les mandats du Comité de la coopération et de l'intégration économiques, du Comité des politiques de l'environnement, du Comité du logement et de l'aménagement du territoire, du Comité de l'énergie durable, du Comité du commerce et du Comité du bois.

b) Elle a décidé d'organiser les 28 et 29 janvier 2008, à Genève, la troisième réunion consacrée à l'application au niveau régional en prévision de la seizième session de la Commission du développement durable. Elle a invité les États membres de la CEE à fournir des contributions pour aider à couvrir les dépenses liées à l'élaboration, par un consultant, d'un document sur les questions sectorielles ainsi que les frais de voyage et les indemnités journalières de subsistance d'un représentant de chacun des États membres remplissant les conditions voulues.

c) La Commission a pris note de la proposition tendant à organiser une réunion régionale en 2008-2009 pour examiner les progrès et recenser les bonnes pratiques concernant les femmes et l'économie en vue de l'examen Beijing +15. Elle a prié le Comité exécutif de se saisir de la question et d'étudier la forme que revêtirait la réunion envisagée, ainsi que ses modalités d'organisation.

d) La Commission a adopté la stratégie révisée de la CEE en matière de coopération technique que le Comité exécutif avait approuvée antérieurement à sa treizième réunion, le 7 mars 2007.

### **Dimension régionale des travaux de l'ONU en matière de développement**

(Point 5 de l'ordre du jour)

24. Une table ronde consacrée à la dimension régionale du développement, dont il est brièvement rendu compte à l'annexe II, a été organisée au titre de ce point avec la participation des secrétaires exécutifs de la CEE, de la CEA, de la CEPALC, de la CESAP et de la CESAO:

- M. Marek Belka, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (animateur)
- M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique
- M. Kim Hak-Su, Secrétaire exécutif de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
- M. Ernesto Ottone, Secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique et sociale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
- M<sup>me</sup> Mervat Tallawy, Secrétaire exécutive de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale

### **Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis 60 ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne**

(Point 6 de l'ordre du jour)

#### **a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la région de la CEE**

25. Une table ronde sur ce sujet, dont il est brièvement rendu compte à l'annexe II, a été organisée avec la participation de:

- M. François-Xavier de Donnée, Ministre d'État de la Belgique (Président)
- M. Marek Belka, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe (animateur)
- M. Miguel Ángel Moratinos Cuyabé, Président en exercice de l'OSCE, Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne (orateur principal)
- M. Alexander Yakovenko, Vice-Ministre russe des affaires étrangères, au nom de

M. Sergey Lavrov, Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie  
(orateur principal)

M. Andriy Veselovskiy, Vice-Ministre des affaires étrangères de l'Ukraine  
M. Talaibek Kydyrov, Premier Vice-Ministre des affaires étrangères du Kirghizistan  
Sir Roderic Lyne, Conseiller spécial, British Petroleum, Royaume-Uni  
M. Erkki Tuomioja, Député au Parlement de la Finlande

**b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation**

26. Une table ronde sur cette question, dont il est brièvement rendu compte à l'annexe II, a été organisée avec la participation de:

M. Peter D. Sutherland, Président de British Petroleum et de Goldman Sachs International  
(animateur)

M. Peter Hintze, Vice-Ministre allemand de l'économie, Secrétaire d'État parlementaire au Ministère de l'économie et de la technologie, au nom de M. Michael Glos, Ministre de l'économie et de la technologie de l'Allemagne (orateur principal)

M. Milos Budin, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des affaires européennes et du commerce international de l'Italie

M. Jean-Daniel Gerber, Secrétaire d'État à l'économie de la Suisse

M. Eckart Guth, Ambassadeur de la Commission européenne à Genève, au nom de Mme Danuta Hübner, Commissaire européenne chargée de la politique régionale à Bruxelles  
M. Peter Medgyessy, ancien Premier Ministre, député au Parlement hongrois et Ambassadeur extraordinaire pour les questions économiques de la Hongrie

M. Grigory Rapota, Secrétaire général de la Communauté économique eurasienne

M<sup>me</sup> Kori Udovički, administratrice assistante et directrice du Bureau régional pour l'Europe du PNUD

**Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne**

(Point 7 de l'ordre du jour)

**Conclusion 3**

a) La Commission a adopté une Déclaration sur la contribution de la CEE à l'intégration paneuropéenne qui figure à l'annexe I du présent rapport.

b) Le Président a noté qu'à cette occasion certaines délégations avaient engagé la CEE à promouvoir, dans le cadre de ses travaux et de ses plans à long terme, une coopération accrue avec toutes les organisations internationales compétentes de la région, en sus de celles qui sont expressément mentionnées dans la Déclaration. Il a également été souligné qu'il fallait donner pleinement effet à cette Déclaration.

**Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs**

(Point 8 de l'ordre du jour)

27. L'examen de ce point a fait l'objet de trois tables rondes, dont il est brièvement rendu compte à l'annexe II. Y ont participé les personnes suivantes:

**a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique**

- M. George Kowalski, Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE (animateur)
- M. Victor Khristenko, Ministre de l'industrie et de l'énergie de la Fédération de Russie (premier intervenant)
- M. Walter Blasberg, administrateur délégué de Conning & Company, Groupe SwissRe
- M. Valeri Chechelashvili, Premier Vice-Ministre des affaires étrangères de la Géorgie
- M. Selahattin Cimen, Sous-Secrétaire adjoint au Ministère de l'énergie et des ressources naturelles de la Turquie
- M. Thierry Desmarest, Président de TOTAL
- M. Gerlando Genuardi, Vice-Président de la Banque européenne d'investissement
- M. Claude Mandil, Directeur exécutif de l'Agence internationale de l'énergie M. Gregory Manuel, conseiller spécial auprès du Secrétaire d'État et coordonnateur international pour l'énergie des États-Unis d'Amérique
- M. Marc-Antoine Martin, Secrétaire général du Fonds français pour l'environnement mondial
- M. André Mernier, Secrétaire général du secrétariat de la Charte de l'énergie
- M. Leonid Sherets, délégué à l'énergie du Bélarus

**b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale**

- M. George Kowalski, Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE (animateur)
- M. Janez Bošič, Ministre des transports de la Slovénie (orateur principal) Mme Hilde Trebesch, Directrice de la Division de la politique générale, au nom de M. W. Tiefensee, Ministre des transports de l'Allemagne (oratrice principale)
- M. Michalis Adamantiadis, Chef de la Section du développement des transports et des infrastructures des transports de la CEE
- M. Christian Albrecht, Chef de la section Politique des transports à l'Office fédéral du développement territorial de la Suisse
- M. Nicholas Barclay, Chef de la Section du financement des entreprises et du secteur privé, Banque européenne d'investissement
- M<sup>me</sup> Kathleen M. Conway, Département de la sécurité du territoire (administration des douanes et protection des frontières) des États-Unis d'Amérique
- M<sup>me</sup> Kateryna Fomenko, Vice-Ministre des transports et des communications de l'Ukraine
- M<sup>me</sup> Vessela Gospodinova, Vice-Ministre des transports de la Bulgarie
- M. Suat Hayri Aka, Sous-Secrétaire adjoint au Ministère des transports de la Turquie
- M. Evgueniy Moskvichev, Vice-Ministre des transports de la Fédération de Russie
- M. Musa Panahov, Vice-Ministre des transports de l'Azerbaïdjan
- M. Rémy Prud'homme, professeur émérite à l'Université Paris XII
- M. Marc Strauss, Sous-Directeur à la Direction des affaires économiques et internationales, Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de la France
- M. Edgard Thielmann, Directeur par intérim, Réseau transeuropéen de transport, Commission européenne

**c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne**

- Mme Brigita Schmögnerová, Vice-Présidente de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (animatrice)
- M<sup>me</sup> Rachel Mayanja, Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes, ONU (observations liminaires)

M. Kjell Erik Øie, Secrétaire d'État au Ministère de l'enfance et de l'égalité de la Norvège (orateur principal)

M<sup>me</sup> Tamar Berushachvili, Vice-Ministre d'État à l'intégration européenne et euroatlantique de la Géorgie

M<sup>me</sup> Margaret Drzeniek, économiste principale, Équipe de la compétitivité, Forum économique mondial

M<sup>me</sup> Diane Elson, professeur à l'Université d'Essex, Royaume-Uni

M<sup>me</sup> Liubov Glebova, Secrétaire d'État, Vice-Ministre, Ministère de la santé et de la protection sociale de la Fédération de Russie

M. Andrew R. Morrison, économiste principal, Parité des sexes et développement, réduction de la pauvreté et gestion économique, Banque mondiale

M. Miguel Perez, Équipe de la parité des sexes, Forum économique mondial

M<sup>me</sup> Belinda Pyke, Directrice, Direction Égalité femmes/hommes, Action contre la discrimination, Société civile, Commission européenne

M<sup>me</sup> Aiticul Samakova, Conseillère du Président, Présidente de la Commission nationale des affaires familiales du Kazakhstan

#### **Conclusion 4**

La Commission a décidé de demander au Comité exécutif d'examiner les suggestions et propositions faites dans le cadre des tables rondes et d'y donner suite selon que de besoin.

#### **Questions diverses** (Point 9 de l'ordre du jour)

28. Aucune question n'a été examinée au titre de ce point.

#### **Adoption du rapport annuel de la Commission** (Point 10 de l'ordre du jour)

29. Le rapport a été adopté.

## ANNEXE I

### DÉCLARATION DE LA COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE À L'OCCASION DE SON SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE

Adoptée le 26 avril 2007

Nous, les États membres de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, réunis à Genève du 25 au 27 avril 2007 à l'occasion de son soixantième anniversaire, déclarons ce qui suit:

Depuis sa création, la Commission économique pour l'Europe s'est constamment attachée à accomplir son mandat fondamental en encourageant la coopération et l'intégration paneuropéennes et transatlantiques et en traitant des sujets de dimension mondiale au niveau régional, tout en adaptant régulièrement ses activités en fonction des changements géopolitiques et économiques survenus dans la région et de l'évolution des besoins de ses États membres, de façon à contribuer à la stabilité globale de la région.

Les États membres prennent acte des résultats que la Commission économique pour l'Europe a obtenus au cours des 60 dernières années en favorisant la coopération et l'intégration et réaffirment leur volonté de soutenir et de renforcer la mise en oeuvre effective du mandat de l'organisation, de veiller à la pertinence de ses travaux de fond, de la faire mieux connaître et d'en améliorer la transparence.

#### **Reconnaître l'identité de la région de la CEE: succès et objectifs**

Compte tenu de leur interdépendance mutuelle, bon nombre de pays de la région de la Commission économique pour l'Europe ont, au cours de ces dernières décennies, réalisé des progrès considérables en relevant le niveau de vie de leur population et en intégrant leurs économies à l'échelle régionale et mondiale.

Des processus constructifs d'intégration régionale plus poussée ont sensiblement contribué à la paix et à la sécurité et ont fortement encouragé les pays de la région à adapter leur économie à un environnement contraignant et en pleine mutation.

L'adhésion croissante aux valeurs démocratiques et la promotion de ces valeurs, de même que le choix d'un système de marché et l'importance accordée aux problèmes sociaux et environnementaux, ont contribué aux progrès notables accomplis dans le renforcement des institutions et de la paix au niveau régional. Tout cela a été également rendu possible par la volonté manifestée par les gouvernements, les travaux des organisations internationales, la vigueur du secteur privé et le dynamisme de la société civile.

Les États membres reconnaissent que la coopération et l'intégration économiques sont des éléments clés pour assurer la prospérité, le développement durable et la croissance économique dans la région. Ils reconnaissent en outre que la paix et la stabilité, le respect des droits de l'homme et la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement, augmenteront la prospérité économique de la région.

Des progrès supplémentaires s'avèrent nécessaires sur les plans tant politique qu'économique pour réduire les disparités actuelles entre les États membres en matière de développement économique et institutionnel et de protection de l'environnement.

### **Fixer les orientations stratégiques de la CEE pour l'avenir**

Conformément à son mandat fondamental et à ses domaines de compétence, précisés et recentrés dans le cadre de la réforme de 2005, la Commission économique pour l'Europe peut grandement contribuer aux objectifs susmentionnés en s'attachant à:

Aller de l'avant dans le rôle qui lui incombe en tant qu'enceinte multilatérale qui facilite une intégration et une coopération accrues entre ses 56 États membres et favorise le développement durable et la prospérité économique par la concertation sur les politiques, la négociation d'instruments juridiques internationaux, l'élaboration de règlements et de normes, l'échange et la mise en oeuvre de pratiques optimales ainsi que l'apport de compétences économiques et techniques et la coopération technique au profit des pays en transition.

En tant qu'entité faisant partie intégrante de l'ONU, continuer de transposer à l'échelon régional les objectifs de développement et de protection de l'environnement convenus par la communauté internationale et en soutenir la mise en oeuvre avec la participation des acteurs intéressés, en tirant pleinement parti du rôle de catalyseur de la Commission pour développer l'action intergouvernementale et en nouant des partenariats avec les acteurs en question, notamment des représentants de la société civile et du secteur privé.

Contribuer à améliorer à l'échelle régionale la cohérence des travaux de l'ONU en matière de développement, en coopération étroite avec d'autres entités du système des Nations Unies.

Veiller à ce que les activités de la Commission reposent sur ses comités sectoriels et leurs groupes subsidiaires, qui représentent l'atout majeur de l'organisation et servent d'assise à ses travaux intergouvernementaux.

Continuer d'offrir un cadre pour un dialogue ouvert entre les États membres et les autres parties prenantes dans ses domaines de compétence, notamment les politiques relatives à l'énergie durable et le développement des transports.

Aider les pays à mettre en oeuvre, par le biais d'activités sectorielles et de la coopération technique, les résultats obtenus à l'échelle intergouvernementale, en servant ainsi de passerelle pour l'échange de données d'expérience et de pratiques optimales entre les États membres, et à partager activement les résultats de ces travaux avec des pays extérieurs à la région de la CEE.

Soutenir les initiatives des mécanismes d'intégration régionale et sous-régionale et à cet égard:

- a) Accueillir favorablement un renforcement de la coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe dans les domaines économique et environnemental;
- b) Contribuer, par ses compétences et ses réseaux, aux activités pertinentes entreprises dans le cadre de la Communauté économique eurasiennne et de la Politique de voisinage de l'Union européenne;

c) Tirer pleinement parti du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale de l'ONU en vue d'améliorer et de renforcer l'intégration et la coopération au niveau sous-régional et avec l'ensemble de la région;

d) Préconiser une coopération accrue entre les processus d'intégration économique en cours dans la région.

Continuer de donner effet au mandat global qui incombe à l'ONU en matière d'égalité des sexes grâce à la promotion d'une approche économique en la matière en tant que facteur indispensable à une croissance soutenue.

Évaluer en 2009 la réforme de l'organisation pour continuer de promouvoir une gouvernance efficace, une gestion axée sur les résultats et un programme de travail répondant aux priorités et aux besoins des membres.

### **En conséquence, nous**

*Réaffirmons* que la coopération est essentielle pour atteindre l'objectif consistant à assurer le bien-être des générations actuelles et futures et représente la pierre angulaire de la stabilité politique et d'une paix durable partout dans la région;

*Soulignons* que la Commission économique pour l'Europe est bien placée dans l'architecture paneuropéenne et transatlantique pour continuer à traiter les questions transfrontières, promouvoir la prospérité et contribuer à la construction d'un espace économique régional commun;

*Renouvelons* notre appui à une organisation revitalisée qui représente une enceinte importante pour répondre efficacement aux besoins changeants de ses États membres;

*Réaffirmons* que, sur la base d'une solidarité plus étroite entre tous les États membres de la Commission économique pour l'Europe, l'objectif ultime d'une telle coopération régionale est de construire une région durablement prospère et pacifique.

## ANNEXE II

### TABLES RONDES ORGANISÉES AU TITRE DES POINTS 5, 6 ET 8 DE L'ORDRE DU JOUR

#### **Point 5: La dimension régionale des travaux de l'ONU en matière de développement**

1. Au titre de ce point, le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève a transmis un message du Secrétaire général qui félicitait la CEE pour «les soixante premières années de son existence, marquées par un très grand dynamisme». Le Secrétaire général a souligné que la CEE avait su s'adapter aux mutations géopolitiques et économiques de la région, d'abord en maintenant le dialogue pendant la guerre froide à travers la coopération sur une large gamme de questions techniques, puis en poursuivant ces activités au sein d'une Europe dont la configuration ne cessait d'évoluer et en apportant un appui spécifique aux pays en transition. Il a également déclaré que l'Europe est, globalement, une brillante réussite en termes de développement mais que ce succès n'est pas encore partagé au même titre par tous les pays de la région. Le défi, pour la CEE et ses partenaires, est donc de contribuer à faire en sorte que ce succès profite à tous et de renforcer les acquis.

2. Le Secrétaire exécutif de la CEE a relevé l'importance que revêt la dimension régionale dans la promotion du développement. Premièrement, les engagements pris au niveau mondial doivent être adaptés en fonction des caractéristiques propres à chaque région pour pouvoir être effectivement concrétisés – d'où, par exemple, la nécessité de «contextualiser» dans chacune des régions les objectifs de développement définis au plan international. Deuxièmement, un certain nombre de problèmes ont un impact important sur le développement national et doivent être traités au plan régional (par exemple, les réseaux de transport et le franchissement des frontières, la facilitation du commerce, la sécurité énergétique, la protection de l'environnement). Troisièmement, l'échange régional des expériences et des pratiques optimales se révèle utile pour «éclairer» les politiques nationales dans différents domaines où les pays rencontrent les mêmes problèmes et les mêmes défis. Quatrièmement, l'essor des organisations sous-régionales et régionales montre à la fois l'utilité des structures de gouvernance régionale et la nécessité d'une coopération plus soutenue entre elles grâce à des relations de partenariat appropriées. Enfin, le rapport du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système des Nations Unies mentionne la nécessité d'accroître la cohérence au niveau régional: les efforts déployés dans ce sens devraient donc prendre en compte la place qu'occupent les commissions régionales dans la configuration régionale, en faisant fond sur leurs atouts, leurs fonctions et leur expertise.

3. Ces éléments et d'autres aspects importants de l'action régionale ont été illustrés de façon concrète par les participants à la table ronde.

4. Le Secrétaire exécutif de la CESAP a centré son intervention sur le rôle des commissions régionales pour ce qui est de faciliter la coordination et les synergies sur les questions qui appellent une coopération régionale. Dans la région Asie-Pacifique, les principaux domaines où cette fonction de facilitation peut s'exercer sont l'intégration commerciale, la préparation aux catastrophes et leur prévention, la coopération Sud-Sud et plusieurs autres questions ayant une dimension transfrontalière. La plupart de ces questions sont abordées dans le cadre des réunions de coordination régionale convoquées par la CESAP et qui rassemblent les bureaux régionaux des entités concernées des Nations Unies.

5. Le Secrétaire exécutif de la CEA a évoqué le rôle que jouent les commissions régionales dans l'établissement de partenariats avec d'autres organisations régionales. En particulier, il existe maintenant une division du travail très claire entre la Commission économique pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et l'Union africaine. La CEA appuie également les différentes communautés économiques

régionales africaines par l'intermédiaire de ses bureaux sous-régionaux et elle a conclu un accord avec le PNUD centré essentiellement sur une approche coordonnée en vue de promouvoir les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) dans la région. Récemment, le Sommet de l'Union africaine a demandé au Secrétaire général de l'ONU d'accentuer le rôle de coordination joué par la CEA de manière à renforcer la cohérence à l'échelle du système et à apporter ainsi un appui plus efficace à l'Union africaine et à son programme de Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD).

6. La Secrétaire exécutive de la CESAO a insisté sur le rôle que remplissent les commissions régionales pour établir un lien entre le développement socioéconomique et la paix et la sécurité. Pendant les périodes de crise et de conflit, les efforts sont centrés sur les secours humanitaires plutôt que sur le soutien au développement durable. Tel est le cas en particulier dans la région de la CESAO, où de nombreux programmes de développement ont été perturbés par des conflits. Face à cette situation, la CESAO a élaboré des programmes régionaux afin d'éviter que les répercussions des conflits ne compromettent l'effort de développement. Ainsi, elle a mis en place un groupe pour les questions relatives aux conflits, qui entreprend des initiatives axées sur la prévention – par exemple, des programmes sociaux et éducatifs visant à réduire les tensions ethniques.

7. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CEPALC a insisté sur l'importance du travail analytique à l'appui de la formulation des politiques pour atteindre les objectifs de développement définis au plan international, notamment les OMD. L'une des principales fonctions de la CEPALC est précisément de mener à bien un programme analytique sur une large gamme de questions concernant les politiques dans les domaines économique et social. Les recommandations résultant de ces travaux sont transmises aux pays dans le cadre des activités de renforcement des capacités, avec l'appui du PNUD. Une telle approche contribue au renforcement des institutions gouvernementales pour la formulation des politiques publiques, facteur clef pour la réalisation, dans la région de la CEPALC, des objectifs de développement définis par les Nations Unies.

8. La table ronde a montré l'importance que revêt la dimension régionale dans les efforts de développement ainsi que le rôle joué par les commissions régionales à cet égard. Elle a également mis en évidence la similitude des fonctions des commissions en même temps que la diversité des approches qu'elles suivent pour les exécuter, compte tenu des caractéristiques propres à la région qu'elles desservent. Partie intégrante du système des Nations Unies, les commissions régionales sont un acteur clef pour renforcer la cohérence de l'ensemble du système dans l'effort de développement au niveau régional, conjointement avec les autres bureaux régionaux des entités des Nations Unies. En particulier, les efforts déjà consentis pour intensifier la coopération et la coordination avec le PNUD devraient être activement poursuivis.

**Point 6: Moyens de tirer parti de la contribution apportée depuis soixante ans par la CEE à l'intégration paneuropéenne**

**a) L'apport de la coopération à la stabilité et à la prospérité dans la région de la CEE**

9. Sur un plan général, les principaux orateurs ont appuyé les activités de la CEE dans les domaines suivants: énergie (assurer la sécurité énergétique et le développement durable), les transports (développement des liaisons de transport, harmonisation de la législation relative aux transports et simplification des procédures de franchissement des frontières), protection de l'environnement (à travers le système de conventions relatives à l'environnement et de suivi de leur application), compétitivité et développement innovant (promotion des pratiques optimales et des nouvelles technologies et appui au secteur des innovations), et commerce (facilitation et harmonisation des procédures commerciales). On a également mentionné l'importance attachée aux efforts déployés par la CEE pour aider les pays de la

région à atteindre les OMD, en particulier en Asie centrale (à travers le Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA) et dans le Caucase.

10. Les orateurs ont souligné qu'il importait de progresser dans le domaine de la coopération et de l'intégration paneuropéennes. On a indiqué que les organisations multilatérales telles que la CEE, la Commission européenne et l'OSCE étaient les moteurs essentiels du processus de stabilité et de prospérité. Les récents exemples d'attentats terroristes, de catastrophes humaines et de défaillance d'États ont montré que la stabilité acquise peut constamment être remise en question. L'Europe a été avertie qu'elle ne doit pas s'isoler mais doit, au contraire, intensifier la coopération avec les régions voisines pour faire face aux menaces et relever les défis.

11. La coopération étroite entre la CEE, qui dispose d'un savoir-faire technique, et l'OSCE, puissante sur le plan politique, a d'ores et déjà fait ses preuves, en particulier dans le domaine des transports et de l'environnement. Le regain d'intérêt manifesté par la CEE pour les États de l'Europe du Sud-Est et de la région méditerranéenne a été accueilli avec la plus grande satisfaction car il donnera un nouvel élan au renforcement de la coopération. On a mentionné la contribution importante que la CEE a apportée à la coopération économique et à la prospérité en Europe par la mise au point et l'introduction de normes unifiées, de pratiques optimales et d'autres instruments. En agissant en concertation avec d'autres institutions (Commission européenne, OSCE, Organisation de coopération et de développement économiques – OCDE, Organisation de coopération économique de la mer Noire – BSEC, Communauté économique eurasiennne – EurAsEC), la CEE a pu mettre en place les fondements économiques d'une Europe véritablement intégrée et sans clivages. La récente réforme engagée par la CEE lui a permis de s'adapter aux nouveaux enjeux du développement dans la région ainsi qu'à l'évolution des besoins des États membres.

12. Les participants ont reconnu que l'Union européenne (UE) représente le processus d'intégration le plus poussé et le plus réussi au sein de la région de la CEE. Toutefois, ils ont fait valoir que l'UE n'englobe pas tous les pays d'Europe et que les aspects qui ont à voir avec la stabilité et la prospérité de la région ne sont pas tous de son ressort. C'est pourquoi, bien qu'elle soit un acteur clef au plan international, l'UE ne peut se passer d'organisations paneuropéennes et transatlantiques comme la CEE qui offrent une instance multilatérale de dialogue avec les autres pays et les marchés émergents. Les participants à la table ronde ont appuyé la CEE en tant qu'organisation multilatérale et souligné qu'elle est un rouage indispensable pour aider les pays à atteindre les OMD et permettre un dialogue permanent entre tous les pays européens, tant au sein de l'UE qu'à l'extérieur de celle-ci. On a abondamment salué la réforme de la CEE, qui a renforcé sa capacité de définir des réglementations, des normes et des pratiques optimales destinées à faciliter le développement économique et l'intégration, au profit des États membres de la CEE dont les économies sont en transition. On a mentionné en particulier le secteur de l'énergie, où la sécurité en matière d'approvisionnement, de transit et de consommation devrait être garantie en tant que fondement du développement durable. Bien que la CEE ne soit pas une organisation commerciale à proprement parler, on a reconnu que nombre des acquis allant dans le sens d'une intégration commerciale mondiale étaient attribuables au travail déterminant – quoiqu'il passe souvent inaperçu – effectué dans le cadre de la CEE. On a souligné l'importance cruciale de la dimension euro-atlantique de la Commission.

13. Différents intervenants ont insisté sur la contribution essentielle de la CEE à la stabilité et à la prospérité de la région européenne, en particulier pour les pays dont les économies sont en transition. On a loué le rôle que joue la CEE en offrant une enceinte pour le dialogue paneuropéen. Beaucoup ont estimé que la CEE est la seule organisation économique capable de réunir tous les pays de la région européenne. En outre, on a souligné qu'elle sert de relais entre les gouvernements et les simples citoyens grâce aux consultations avec les organisations non gouvernementales. L'avenir, des mesures pourraient être prises pour renforcer l'intégration économique entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Si de nouvelles initiatives

étaient adoptées dans ce sens, particulièrement en termes d'intégration des marchés, cela pourrait induire un accroissement de la demande de services de la CEE dans les domaines du commerce et de la fourniture d'autres biens publics.

14. En conclusion, on a déclaré que la force de la CEE réside dans sa démarche pragmatique, consistant à définir des normes qui peuvent être aisément transposées et graduellement adoptées au plan mondial. En apportant une contribution concrète à la stabilité et à la prospérité dans la région, la CEE continuera d'exercer une réelle influence stratégique, tout en aidant à résoudre les tensions politiques.

#### **b) L'intégration économique paneuropéenne à l'ère de la mondialisation**

15. L'orateur principal et les membres de la table ronde ont fait le point sur l'intégration européenne et décrit les défis auxquels est confrontée la région, qu'il s'agisse de la poursuite de l'intégration régionale ou des problèmes relatifs à la compétitivité sur le marché mondial. Un thème récurrent a été l'importance de l'intégration économique pour promouvoir la stabilité politique et la prospérité économique. Tous ont estimé que l'un des objectifs souhaitables pour la région de la CEE était la création d'un espace économique unique au sein duquel les clivages Est-Ouest ou en fonction du stade de développement économique n'auraient plus cours. Une bonne part du débat a porté sur la question de savoir comment atteindre un tel objectif. Cela implique notamment un nouvel élargissement de l'Union européenne, une intégration plus poussée entre les anciens États de l'Union soviétique, y compris le développement plus systématique de l'EurAsEC, et l'intégration au sein de l'Europe dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Ces efforts d'intégration régionale doivent être mis en oeuvre de façon à promouvoir non seulement l'intégration au sein de la région mais aussi l'intégration paneuropéenne tout en développant la compétitivité de l'ensemble de la région au plan mondial. Le renforcement de la relation économique entre l'Union européenne et la Fédération de Russie ou sa zone douanière est indispensable à la sécurité économique et politique de la région. En outre, l'importance de la dimension transatlantique, entre l'Amérique du Nord et une Europe élargie, a également été soulignée. Globalement, l'intégration paneuropéenne offre un cadre d'ensemble, à l'intérieur duquel s'opère chacun de ces processus d'intégration spécifiques. Parce qu'elle est une instance neutre, la CEE peut contribuer à faire en sorte que ces différentes dimensions du processus d'intégration soient convergentes et se renforcent les unes les autres.

16. Au fil de son histoire, la CEE a contribué à promouvoir l'intégration et la prospérité et, étant donné son aptitude à évoluer et à se réformer, elle peut continuer de jouer ce rôle, comme les intervenants n'ont pas manqué de le souligner. La CEE a été invitée à renforcer ses relations avec les autres organismes régionaux et internationaux, en particulier ceux qui s'attachent à promouvoir le développement économique et l'intégration dans les domaines techniques où la CEE dispose d'une expertise. Plus précisément, la mise en place d'une infrastructure paneuropéenne dans les domaines des transports et de l'énergie, ainsi que les améliorations dans la facilitation du commerce, ont été citées comme des domaines de compétence clefs de la CEE. À cet égard, le représentant de l'EurAsEC a déclaré que, pour intensifier les efforts d'intégration entre ses membres, la Communauté pourrait bénéficier de l'expertise de la CEE dans les domaines de la gestion des ressources environnementales, du fonctionnement des réseaux de transport et de la facilitation du commerce. Plusieurs orateurs ont relevé la pratique consistant à adopter les règlements et normes de la CEE au plan mondial, une tendance qui illustre bien la compétence de cette institution et qu'il conviendrait d'encourager plus systématiquement.

17. On a constaté par ailleurs que la région de la CEE, qui est la plus avancée sur le plan économique dans le monde, comporte néanmoins des poches de pauvreté imputables à des facteurs d'ordre géographique et social. La croissance économique, bien qu'elle joue un rôle important, voire déterminant pour venir à bout de la pauvreté, ne suffira pas à elle seule pour atteindre les OMD. Une réforme des

politiques s'impose afin que la réduction de la pauvreté et l'octroi d'une assistance accrue aux groupes vulnérables deviennent des priorités. Le système des Nations Unies a précisé l'expertise voulue pour conseiller les pays sur ces choix stratégiques. La mondialisation et l'intégration européenne, si elles ont été globalement porteuses de bienfaits non négligeables, n'en ont pas moins été préjudiciables à certaines catégories de travailleurs peu qualifiés et à certaines communautés locales. Il faut mettre en place des politiques qui garantissent que les avantages de la mondialisation et de l'intégration économique profitent à tous. Les investissements au niveau local ou sous-régional offrent une approche utile pour remédier à ces problèmes étant donné que les ressources peuvent être ainsi acheminées directement là où les besoins se font sentir. L'amélioration de la coopération internationale et de l'aide au développement s'impose également pour résoudre le problème de la pauvreté mais aussi les problèmes concernant les migrations, l'égalité entre les sexes et la mise en oeuvre d'une politique environnementale viable.

18. La diversité des situations économiques parmi les États membres de la CEE engendre un certain nombre de problèmes; d'où la nécessité de politiques souples et adaptables en fonction du contexte propre à chaque pays. Afin d'intégrer pleinement la région dans le système économique mondial, les États membres de la CEE ont été instamment invités à aider les pays qui ne sont pas actuellement membres de l'Organisation mondiale du commerce à adhérer à cette institution.

19. La question de la compétitivité internationale revêt une importance majeure pour toutes les économies de la CEE. Bien que chaque pays ou chaque région soit confronté à des problèmes spécifiques dans ce domaine, un certain nombre de facteurs sont déterminants pour toutes les économies de la CEE, à savoir notamment: les conséquences du vieillissement de la population, la faible proportion d'actifs, la nécessité d'une réforme des régimes de retraite et d'assurance maladie, les rigidités du marché du travail et le manque actuel de dynamisme économique. De plus, un système de marché ouvert renforcerait la compétitivité en permettant à la concurrence de jouer à plein. La coopération régionale peut être utile pour remédier à ces problèmes dans la mesure où elle permet de comparer les pratiques optimales et de prendre dûment en compte les répercussions au niveau régional.

#### **Point 8: Promotion du développement durable dans la région de la CEE: quelques facteurs décisifs**

##### **a) Politiques en matière d'énergie durable: la clef de la sécurité énergétique**

20. Le débat a apporté des éclairages intéressants sur les enjeux auxquels est confrontée la région de la CEE alors qu'elle entend assurer l'avenir en jouant la carte de la sécurité et de la viabilité en matière d'énergie. Développant des points de vue très variés, les différents orateurs et participants à la table ronde ont souligné la nécessité d'une coopération entre toutes les parties prenantes, compte tenu du rôle essentiel que chacune d'elles joue dans le cycle complet de la gestion des ressources et de la prestation des services énergétiques.

21. La discussion a montré à quel point la sécurité énergétique est un enjeu d'importance mondiale: il s'agit là d'une question qui est considérée comme urgente par les États membres, le secteur privé et les organisations internationales aussi bien que par le grand public. En outre, alors que la mondialisation accélérée de l'économie engendre des mutations profondes, cette question est de plus en plus perçue comme l'un des problèmes clefs qui déterminent le dialogue sur la politique étrangère entre pays producteurs et pays consommateurs. Une telle situation ne peut que perdurer puisque la demande de ressources énergétiques devrait continuer d'augmenter de façon exponentielle, tant au sein de la région de la CEE qu'en dehors de cette région.

22. Les discussions ont également mis en relief les liens entre l'énergie et l'environnement. Une grande partie du débat sur l'utilisation de l'énergie a été et continuera d'être centrée sur la contribution du secteur de l'énergie à l'évolution du climat, étant donné l'amplitude et l'impact mondial des changements

climatiques. Mais d'autres problèmes environnementaux non moins importants, tels que la qualité de l'air et de l'eau, doivent également être abordés. La formulation d'une politique énergétique efficace doit donc envisager aussi le développement énergétique et la prestation des services énergétiques dans le contexte de ces enjeux environnementaux de grande ampleur.

23. Malgré des défis aussi redoutables, les participants sont convenus qu'une stratégie énergétique viable à long terme est possible. Ils ont estimé que les technologies permettant de relever ces nombreux défis sont généralement disponibles aujourd'hui. Leur coût n'est certes pas négligeable – sans pour autant les rendre hors de portée; mais il faudra consentir des investissements importants dans les infrastructures en amont et en aval. Le lien entre l'énergie et la protection de l'environnement est ressorti très nettement dans les discussions sur les combustibles de substitution, y compris les biocarburants, l'utilisation rationnelle de l'énergie et le captage et le stockage du carbone, autant d'éléments qui contribuent à la limitation des émissions de carbone en même temps qu'ils favorisent la production énergétique autochtone.

24. En résumé, les participants ont noté la nécessité d'une action ou d'une intervention des pouvoirs publics dans un certain nombre de domaines clefs, à savoir:

- a) Promouvoir les investissements pour développer la capacité;
- b) Poursuivre la politique de libéralisation des prix de façon que les prix intérieurs dans de nombreux pays producteurs soient alignés sur les prix à l'exportation;
- c) Appliquer des mesures visant à améliorer le rendement énergétique et la conservation de l'énergie;
- d) Faire davantage appel aux carburants non fossiles, en particulier les biocarburants et les sources d'énergie renouvelable;
- e) Encourager la recherche-développement pour rendre plus écologique la chaîne d'approvisionnement énergétique fondée sur les combustibles fossiles et, en particulier, soutenir l'introduction des technologies de captage et de stockage du carbone;
- f) Appuyer la mise en place d'itinéraires de transit fiables et diversifiés;
- g) Développer l'énergie nucléaire, tout en réglant le problème de la sûreté de la gestion des déchets nucléaires; et
- h) Diversifier les sources d'énergie.

25. Envisageant l'avenir, les participants ont estimé qu'une intensification et une meilleure coordination de la concertation multilatérale – au niveau des experts – entre les gouvernements, les entreprises du secteur, les milieux financiers et les organisations internationales compétentes contribueraient au renforcement des mesures prises par les pouvoirs publics et à l'atténuation des risques pour la sécurité énergétique. Dans l'ensemble, on a jugé que la CEE offre une excellente enceinte de dialogue et de coopération. Les participants ont reconnu la compétence, la capacité et la légitimité de la CEE en ce qui concerne les questions ayant une incidence sur l'élaboration d'une politique énergétique viable, et ils ont estimé qu'elle a manifestement vocation à faciliter la poursuite des discussions et à encourager les progrès. Plus précisément, les représentants ont noté que la CEE peut appuyer une gamme d'activités, à savoir notamment: a) l'échange d'informations et de données; b) l'analyse des cadres juridiques et réglementaires; c) l'élaboration de normes et de règles et leur harmonisation.

26. Les conclusions ci-après se sont dégagées du débat sur la sécurité énergétique.

27. Les personnalités de haut niveau qui ont pris la parole et les membres des tables rondes ont été remerciés pour leurs exposés sur les perspectives énergétiques mondiales, la sécurité énergétique et les politiques énergétiques viables dans la région de la CEE; on a également accueilli avec satisfaction la publication de la CEE sur les nouveaux risques mondiaux en matière de sécurité énergétique.

28. Des remerciements ont aussi été adressés aux membres du Forum de la sécurité énergétique, aux auteurs et aux experts nationaux pour l'Étude sur les risques pour la sécurité énergétique et l'atténuation de ces risques dans un contexte mondial, et le Rapport sur la sécurité énergétique dans le monde et la région de la mer Caspienne, qui ont servi de base à la publication sur les nouveaux risques mondiaux en matière de sécurité énergétique. Les participants ont exprimé leur gratitude au Forum de la sécurité énergétique, à son comité exécutif, à ses membres et aux organismes d'appui pour l'excellente contribution apportée par le Forum à la coopération internationale dans le domaine de l'énergie pendant les trois années de son mandat.

29. Notant qu'il faudrait investir massivement dans les infrastructures énergétiques mondiales au cours des trois prochaines décennies, les intervenants ont invité instamment le Comité de l'énergie durable à engager une large concertation intergouvernementale sur la sécurité énergétique et, plus précisément, sur les investissements dans les infrastructures et le financement.

30. On a également recommandé que cette concertation technique renforcée sur la sécurité énergétique ait lieu pendant les sessions annuelles du Comité, avec la participation de représentants des gouvernements, d'entreprises du secteur de l'énergie, des milieux financiers et des organisations internationales compétentes.

31. Le Comité a été invité à envisager d'étendre à l'avenir cette concertation technique à l'un ou à la totalité des domaines suivants: a) mise en commun des données et des informations et augmentation de la transparence; b) cadre juridique, réglementaire et politique; c) harmonisation des normes; d) recherche, développement et déploiement de nouvelles technologies et e) protection des investissements/des itinéraires de transit et partage des charges en situation de crise.

32. Les participants ont noté les travaux considérables entrepris dans nombre des domaines susmentionnés, non seulement au sein de la CEE mais aussi dans d'autres organisations internationales telles que l'AIE/OCDE, la Charte de l'énergie, le Forum international de l'énergie et l'OPEC. Ces activités suivies auraient tout à gagner à un renforcement de la coopération multilatérale et à un appui plus affirmé de la part des autorités politiques.

33. Les participants ont exprimé leur gratitude à Swiss Re et Conning & Company pour la création du «European Clean Energy Fund» relevant du projet «Efficacité énergétique 21» de la CEE; ils ont également remercié le Gouvernement français pour l'appui généreux qu'il a accordé au projet Efficacité énergétique 21, conjointement avec le Fonds pour l'environnement mondial et la Fondation pour les Nations Unies, aux fins de la création du Fonds d'investissement dans l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable pour l'Europe de l'Est, de la CEE.

#### **b) Le développement de transports sûrs: clef de la coopération régionale**

34. Le débat a porté sur les défis auxquels la région de la CEE est confrontée alors qu'elle s'efforce de développer des liaisons de transport efficaces et sûres, élément essentiel pour renforcer la coopération régionale. Deux orateurs principaux et de nombreux participants à la table ronde ont souligné la nécessité d'un développement coordonné des liaisons de transport dans le cadre de mécanismes appropriés tels que ceux que la CEE s'emploie à promouvoir.

35. On a rappelé que le développement des liaisons de transport est un préalable au développement socioéconomique des pays ainsi qu'à la coopération et à l'intégration régionales. Cependant, ces liaisons sont plus ou moins développées selon les pays et les sous-régions de la CEE, et dans de nombreux pays, elles le sont insuffisamment. Les disparités en la matière tiennent à de multiples raisons: facteurs

historiques, priorités politiques des pays, stade de développement économique et niveau de prospérité économique différents, financements disponibles, ouverture à la coopération économique internationale et aux marchés, emplacement géographique et proximité des principaux axes de transport et itinéraires commerciaux.

36. On a également rappelé que le développement des liaisons de transport nécessite des investissements financiers considérables sur une longue période. D'où la complexité du processus, qui implique que les gouvernements concilient cet impératif avec d'autres priorités nationales, mettent en balance l'intérêt national et les intérêts internationaux, évaluent les bénéfices nets sur les plans économique, social et environnemental, coordonnent les programmes et les calendriers avec les pays voisins, déterminent le degré de participation du secteur privé par rapport au secteur public et prennent en compte les considérations de sécurité.

37. Les participants ont estimé que, si le développement des liaisons de transport internationales est un processus complexe et qui s'inscrit dans le long terme, il suppose avant tout un engagement politique et financier fort au plan national ainsi que des mécanismes internationaux efficaces pour la coopération et la coordination des stratégies et approches nationales.

38. Les participants ont été informés des mécanismes institutionnels et financiers que l'Union européenne et la Banque européenne d'investissement ont mis en place pour le développement des liaisons de transport dans les États membres. Ils ont également été informés des propositions faites par la Commission européenne concernant le développement de cinq axes de transport transeuropéen qui débordent le territoire de l'Union européenne.

39. Les participants ont souligné l'importance que revêt, sur le plan stratégique, le développement de liaisons de transport efficaces et sûres en Europe de l'Est et du Sud-Est ainsi qu'entre l'Europe et l'Asie et ont fait valoir que les accords de la CEE sur les infrastructures définissent les réseaux de transport paneuropéen et entre l'Europe et l'Asie à long terme.

40. Les participants à la table ronde ont noté que, pour coordonner le développement de ces réseaux, un certain nombre de pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-Est ont établi, sous l'égide de la CEE, deux cadres de coopération sous-régionaux, à savoir les projets d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM) et de chemin de fer transeuropéen (TER). Cet égard, ils ont souligné l'importance du Plan directeur de ces deux projets, qui a été élaboré avec l'appui de la CEE et la participation de 21 pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est et du Sud-est, et qui a défini les liaisons et les projets prioritaires.

41. En ce qui concerne le développement des liaisons entre l'Europe et l'Asie, les participants ont souligné l'utilité de la coopération entre pays que la CEE, conjointement avec la CESAP, s'attache à promouvoir et qui a permis de déterminer les itinéraires prioritaires entre l'Europe et l'Asie ainsi que d'évaluer un grand nombre de projets et de leur attribuer un ordre de priorité.

42. Les débats ont fait ressortir que le développement des transports n'est pas seulement une question d'infrastructure: il nécessite aussi des modalités efficaces de franchissement des frontières, une harmonisation de la réglementation en matière de transport, une interopérabilité plus poussée des réseaux ferroviaires, un niveau de sécurité et de sûreté plus poussé et une meilleure convergence des politiques et stratégies.

43. En conclusion, les participants ont jugé que les travaux de la CEE sur le TEM et le TER ainsi que sur les liaisons entre l'Europe et l'Asie ont contribué à focaliser l'attention et à promouvoir le développement des transports dans les sous-régions concernées. Ces travaux ont donné des résultats

solides et tangibles dans toutes ces zones, résultats dont les pays concernés mais aussi l'Union européenne et les institutions financières internationales pourraient tirer parti.

44. Pour l'avenir, les participants ont estimé qu'il faut intensifier ces travaux et que des mesures concrètes doivent être prises pour faciliter le développement plus systématique des liaisons et des projets qui ont été définis comme prioritaires.

45. Enfin, les participants sont convenus d'inviter la Commission européenne et la Banque européenne d'investissement à envisager d'intégrer les résultats du Plan directeur des projets TEM et TER ainsi que ceux du projet de liaisons entre l'Europe et l'Asie dans leurs travaux futurs et d'en appuyer la mise en oeuvre, en étroite coopération avec la CEE, au profit de tous les pays membres de la CEE.

### **c) Aspects économiques de la parité des sexes dans l'économie européenne**

46. Le débat a porté sur la parité des sexes, qui est l'un des facteurs déterminants pour la compétitivité et la croissance de l'économie européenne. Outre l'orateur principal et les membres de la table ronde, un large éventail de participants représentant les pays membres, les ONG, le secteur privé (associations de femmes chefs d'entreprise) et les organisations internationales sont intervenus.

47. Les remarques liminaires ont mis en exergue le rôle que jouent l'ONU et ses commissions régionales, et en particulier la CEE, dans la promotion de l'égalité des chances économiques. On a souligné que l'égalité entre les sexes est essentielle pour atteindre les OMD; or, des fonds insuffisants sont mobilisés pour l'objectif de la parité, qui nécessite davantage de ressources et une attention accrue au stade de la formulation des politiques. Le renforcement des activités de la CEE en faveur de la parité, éventuellement à travers la mise en place d'un centre sur l'égalité hommes-femmes, a également été suggéré dans le contexte du débat actuel sur la mise en place à l'ONU d'une nouvelle structure concernant la parité des sexes.

48. L'orateur principal a souligné que l'égalité entre les sexes est l'un des volets essentiels d'une stratégie moderne de croissance pour l'Europe, confrontée au double problème du vieillissement de la population active et des pénuries de main-d'oeuvre. L'égalité entre les sexes ne peut que profiter à la société, d'autant que la participation équitable des femmes est effectivement indispensable à une croissance économique soutenue et à l'élimination de la pauvreté. La réussite de la Norvège à cet égard s'explique par la mise en place de mécanismes efficaces pour le partage du pouvoir ainsi que des responsabilités parentales et professionnelles (système d'allocations familiales et de congé parental, et mécanismes assurant l'égalité dans la prise des décisions économiques), qui garantissent que les talents des femmes sont exploités au même titre que ceux des hommes.

49. La table ronde a porté essentiellement sur: a) les liens entre l'égalité entre les sexes, la compétitivité et la croissance; b) les résultats obtenus par les pays pour mobiliser le potentiel économique des femmes; c) la politique d'égalité des chances mise en oeuvre par l'Union européenne et son impact sur les pays voisins; d) le rôle de la coopération régionale et sous-régionale.

50. La discussion sur les liens entre l'égalité entre les sexes et la performance économique s'est inspirée des conclusions du rapport de suivi mondial de la Banque mondiale et du rapport sur l'inégalité entre les sexes publié par le Forum économique mondial, d'où il ressort que les pays qui obtiennent les meilleurs résultats en matière de compétitivité sont aussi ceux où l'égalité entre les hommes et les femmes est la plus poussée. Le nouveau Plan d'action pour la parité hommes-femmes du Groupe de la Banque mondiale montre qu'un meilleur accès des femmes aux produits, aux moyens financiers, à la terre et au marché du travail devrait accélérer la croissance économique.

51. Le débat sur les expériences nationales a montré que le potentiel économique des femmes demeure sous-exploité, en dépit des politiques novatrices mises en place dans plusieurs pays, y compris en Asie centrale et dans le Caucase. On a fait valoir que les femmes sont instruites et qu'elles contribuent aussi à la croissance sur un plan qualitatif, dans la mesure où elles apportent des valeurs, des idées, des styles de gestion et des goûts différents pour la conception de nouveaux produits et services. Les représentants des pays et ceux des ONG ont fait état de politiques et de mesures destinées à améliorer l'accès des femmes aux ressources budgétaires, au crédit, aux moyens de production et à l'emploi, notamment en zone rurale, à combler l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes, ainsi qu'à appuyer le plein emploi et les initiatives pilotes concernant les moyens budgétaires alloués à l'objectif de la parité. On a reconnu que ces dernières offrent un outil puissant pour favoriser l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et suivre l'évolution du processus.

52. Le rôle de premier plan joué par la Commission européenne dans la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, en particulier à travers la Stratégie de Lisbonne, le Pacte européen et la Feuille de route pour l'égalité entre les hommes et les femmes, ont été examinés dans une perspective paneuropéenne. Les participants ont fait remarquer que la politique européenne de voisinage et ses instruments offrent une motivation pour changer les choses en même temps qu'un moyen de diffuser les bonnes pratiques. On a également évoqué les synergies entre les activités de l'Union européenne et celles de la CEE dans le domaine de la parité et de l'économie.

53. Les participants ont aussi insisté sur le rôle que joue la coopération régionale et sous-régionale en aidant à tirer les enseignements des expériences mutuelles et à trouver de nouvelles solutions. Dans ce contexte, on a noté que le groupe sur la parité et l'économie, mis en place à l'initiative du Kazakhstan dans le cadre du SPECA, a donné des résultats très concluants: il a offert une tribune pour échanger les bonnes pratiques, élaborer des projets pilotes et renforcer la coopération entre les institutions des Nations Unies et les organisations internationales travaillant dans cette sous-région.

54. En résumé, le débat a mis en relief la nécessité:

a) De faire prendre conscience aux responsables des politiques que l'égalité entre les hommes et les femmes est un atout économique;

b) De renforcer les capacités dans le domaine des statistiques sur la parité et de faire en sorte que les données et les indicateurs soient plus systématiquement ventilés par sexe;

c) De travailler davantage sur la question des financements publics et, en particulier, de la prise en compte de la parité dans l'établissement des budgets;

d) De promouvoir l'entrepreneuriat des femmes en intégrant l'objectif de la parité dans le cadre législatif réglementant les petites et moyennes entreprises (PME) et en prenant des mesures pour appuyer l'accès au financement, à la formation ainsi qu'aux technologies de l'information et de la communication (TIC);

e) D'échanger les bonnes pratiques ayant trait aux aspects économiques de la parité et de promouvoir ces bonnes pratiques au moyen de publications;

f) D'étudier les conséquences du vieillissement de la population pour l'objectif de la parité;

g) D'intensifier la coopération régionale et sous-régionale entre toutes les parties prenantes et tous les acteurs.

55. Évoquant l'avenir, les participants ont estimé que l'égalité entre les hommes et les femmes est déterminante pour améliorer les performances économiques, réduire les déséquilibres budgétaires et relever le défi du vieillissement de la population au sein de l'économie européenne. On s'est également accordé à reconnaître que la CEE, qui dispose d'un cadre et d'une expertise au niveau régional dans le domaine de la parité et de l'économie, y compris les statistiques de la parité, peut jouer un rôle essentiel en aidant les pays à réaliser l'égalité des chances économiques, à partir du constat selon lequel une redistribution du pouvoir et des responsabilités familiales et professionnelles est la seule voie possible pour parvenir à un développement durable dans notre région.

56. En guise de conclusion, les participants ont remercié l'orateur principal de haut niveau et les membres de la table ronde pour leurs remarques liminaires et leurs exposés sur les aspects économiques de la parité en Europe, les expériences nationales et le rôle de l'Union européenne et des organisations internationales dans la promotion de mesures visant à assurer l'égalité des chances économiques. La CEE a été encouragée à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, qui constitue un atout pour l'économie, dans la perspective de la réalisation des OMD 1 et 3, à travers les travaux des sous-programmes concernés et au moyen d'activités ciblées.

57. La CEE a également été encouragée à envisager de mettre en place un réseau de responsables des politiques économiques et d'organisations internationales pour échanger les bonnes pratiques relatives aux aspects économiques de la parité, en vue notamment de faciliter l'examen des progrès accomplis en 2008-2009 (comme convenu au titre du point 3 de l'ordre du jour), et à étudier l'intérêt qu'il y aurait pour les pays membres à appuyer davantage les activités de la CEE relatives à la parité, compte tenu des besoins spécifiques formulés pendant la table ronde. Un tel appui pourrait, par exemple, prendre la forme d'un financement extrabudgétaire et d'une participation au programme des jeunes experts associés. La CEE a en outre été invitée à intensifier sa coopération avec les institutions des Nations Unies, l'Union européenne et sa politique de bon voisinage, ainsi qu'avec d'autres organisations pour promouvoir les possibilités économiques dans la partie orientale de la région.

58. Les participants ont recommandé à la CEE d'amplifier les travaux du groupe du SPECA sur la parité et l'économie et ont suggéré qu'on étudie la possibilité de mettre à profit cette expérience pour promouvoir l'égalité des chances dans d'autres sous-régions (telles que la région de la mer Noire). Enfin, ils ont remercié le Gouvernement norvégien d'avoir pris l'initiative d'appuyer l'inclusion de la table ronde sur les aspects économiques de la parité dans le programme de la session marquant le soixantième anniversaire de la CEE.

### ANNEXE III

#### LISTE DES RÉUNIONS TENUES PAR LA COMMISSION, SES ORGANES SUBSIDIAIRES ET LES CONVENTIONS ADMINISTRÉES PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CEE-ONU ENTRE 25 FÉVRIER 2006 ET 27 AVRIL 2007

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport	
<b>A. LA COMMISSION</b>			
<b>Président :</b>	M. F. Roux (Belgique)	61 <sup>e</sup> session	E/2006/37
<b>Vice-Présidents :</b>	M. V. Thanati (Albanie) M. A. Slabý (République tchèque) M. D. Croitor (Moldova)	21-23 février 2006	E/ECE/1444
<b>Président :</b>	Belgique	62 <sup>e</sup> session *	E/2007/37
<b>Vice-Présidents:</b>	Croatie Ukraine	25-27 avril 2007	E/ECE/1448
Comité exécutif		1 <sup>e</sup> réunion 6 avril 2006	—
<b>Président :</b>	M. F. Roux (Belgium)		
<b>Vice-Présidents:</b>	M. Mnatsakanian (Arménie) M. M. Coduri (Suisse)	2 <sup>e</sup> réunion 16 mai 2006	—
		3 <sup>e</sup> réunion 23 juin 2006	—
		4 <sup>e</sup> réunion 14 juillet 2006	—
<b>Président :</b>	M. A. van Meeuwen (Belgique)	5 <sup>e</sup> réunion 20 septembre 2006	—
<b>Vice-Présidents:</b>	M. Mnatsakanian (Arménie) M. M. Coduri (Suisse)	6 <sup>e</sup> réunion 29 septembre 2006	—
		7 <sup>e</sup> réunion 6 octobre 2006	—
		8 <sup>e</sup> réunion 13 octobre 2006	—
		9 <sup>e</sup> réunion 8 novembre 2006	—
		10 <sup>e</sup> réunion 30 novembre 2006	—

\* Comme prévu dans le Plan de travail pour la réforme de la CEE-ONU (E/ECE/1434/Rev.1), la Commission est présidée par le (la) représentant(e) du pays élu à cette fonction par la Commission pour [la période de l'exercice biennal]. Le (la) président(e) est aidé(e) par deux vice-président(e)s, à savoir les représentant(e)s des deux pays élus à ses fonctions à la même session.

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
	11 <sup>e</sup> réunion 11 décembre 2006	—
	12 <sup>e</sup> réunion 9 février 2007	—
	13 <sup>e</sup> réunion 7 mars 2007	—
	14 <sup>e</sup> réunion 3 avril 2007	—

### B. RÉUNIONS TENUES SOUS LES AUSPICES DE LA COMMISSION

Comité directeur du Programme pan-européen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE)	4 <sup>e</sup> session 10-11 avril 2006 (OMS, Genève)	ECE/AC.21/2006/10 EUR/06/THEPEPST/ 10
<b>Président :</b> M. R. Thaler (Autriche)		
<b>Président :</b> M. F. André (Belgique)	5 <sup>e</sup> session 16-17 avril 2007	ECE/AC.21/2007/ EUR/07/THEPEPST/

### C. RÉUNIONS DES COMITES SECTORIELS ET D'AUTRES RÉUNIONS TENUES SOUS LEURS AUSPICES

<b>COMITÉ DES POLITIQUES DE L'ENVIRONNEMENT</b>	13 <sup>e</sup> session 9-11 octobre 2006	ECE/CEP/138
<b>Président :</b> M. Z. Lomtadze (Géorgie)		
<b>Vice-Présidents :</b> M <sup>me</sup> N. Panariti (Albanie)		
M. B.-A. Szelinski (Allemagne)		
M <sup>me</sup> L. Stepanova (Fédération de Russie)		
M. C. Wieckowski (Pologne)		
M. J. Kahn (Suède)		
M <sup>me</sup> E. Nordbo (Norvège)		
M. J. Matuszak (États-Unis)		
Groupe de travail spécial de la surveillance de l'environnement	6 <sup>e</sup> session 12-14 juin 2006	CEP/AC.10/2006/2
<b>Président :</b> M. Yu. Tsaturov (Fédération de Russie)	7 <sup>e</sup> session 27-29 novembre 2006	CEP/AC.10/2006/12
Groupe de travail préparatoire spécial composé de hauts fonctionnaires pour le processus « Un environnement pour l'Europe »	2 <sup>e</sup> session 29-30 juin 2006	ECE/CEP/AC.11/ 2006/2
<b>Président :</b> M. M. Spasojević (Serbie)	3 <sup>e</sup> session 12-13 octobre 2006	ECE/CEP/AC.11/ 2006/9
Groupe spécial d'experts des études de performance environnementales	14 <sup>e</sup> réunion 9-11 octobre 2006	—
<b>Présidente :</b> M <sup>me</sup> A. Looss (Allemagne)		

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Comité directeur pour l'éducation au développement durable	2 <sup>e</sup> session 4-5 décembre 2006	CEP/AC.13/2006/3
<b>Président :</b> M. A. Karamanos (Grèce) <b>Vice-Présidente :</b> M <sup>me</sup> V. Ivanov (Moldova)		
<b>COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS</b>	69 <sup>e</sup> session 6-8 février 2007	ECE/TRANS/192
<b>Président :</b> M. E. Mokeev (Fédération de Russie) <b>Vice-Présidents :</b> M. X. Guerin (France) M. J.-C. Schneuwly (Suisse)		
Groupe d'experts de la surveillance de la ferraille radiologiquement contaminée	2 <sup>e</sup> session 12-14 juin 2006	ECE/TRANS/AC.10/ 2006/7
<b>Président :</b> M. R. Turner (États-Unis) <b>Vice-Président :</b> M. E. Shakhpazov (Fédération de Russie)		
Groupe de travail de la sécurité et de la circulation	48 <sup>e</sup> session 20-23 mars 2006	ECE/TRANS/WP.1/ 102
<b>Président :</b> M. Y. Yakimov (Fédération de Russie) <b>Vice-Présidents :</b> M. D. Link (Israël) M <sup>me</sup> I. Brites (Portugal)		
	49 <sup>e</sup> session 27-30 juin 2006	ECE/TRANS/WP.1/ 104
	50 <sup>e</sup> session 7-10 novembre 2006	ECE/TRANS/WP.1/ 106
	51 <sup>e</sup> session 20-22 mars 2007	ECE/TRANS/WP.1/ 108
Groupe de travail chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports	20 <sup>e</sup> session 14-15 septembre 2006	TRANS/WP.5/40
<b>Président :</b> M. W. Zarnoch (Pologne) <b>Vice-Président :</b> M. R. Kellermann (Allemagne)		
Groupe de travail des statistiques des transports	57 <sup>e</sup> session 7-9 juin 2006	ECE/TRANS/WP.6/ 151
<b>Président :</b> M. E. Grib (Danemark)		
Groupe de travail du transport des denrées périssables	62 <sup>e</sup> session 6-9 novembre 2006	ECE/TRANS/WP.11/ 214
<b>Président :</b> M. T. Nobre (Portugal) <b>Vice-Président :</b> M. J.-M. Bonnal (France)		
Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	80 <sup>e</sup> session 8-12 mai 2006	ECE/TRANS/WP.15/ 188
<b>Président :</b> M. J. Franco (Portugal) <b>Vice-Présidente :</b> M <sup>me</sup> A. Roumier (France)		
	81 <sup>e</sup> session 25-27 octobre 2006	ECE/TRANS/WP.15/ 190

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Réunion commune de la Commission de sécurité du RID et du Groupe de travail des transports de marchandises dangereuses	20-23 mars 2006 Berne (Suisse)	ECE/TRANS/WP.15/ AC.1/102
<b>Président :</b> M. C. Pfauvadel (France) <b>Vice-Président :</b> M. H. Rein (Allemagne)	11-15 septembre 2006	TRANS/WP.15/ AC.1/104
	26-30 mars 2007 Berne (Suisse)	ECE/TRANS/WP.15/ AC.1/106
Réunion commune d'experts sur le Règlement annexé à l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)	11 <sup>e</sup> session 23-24 janvier 2007	ECE/TRANS/WP.15/ AC.2/23
<b>Président :</b> M. H. Rein (Allemagne)		
Groupe de travail du transport intermodal et de la logistique	45 <sup>e</sup> session 30 mars 2006	ECE/TRANS/ WP.24/111
<b>Président :</b> M. M. Viardot (France)	46 <sup>e</sup> session 4 octobre 2006 Paris (France)	ECE/TRANS/ WP.24/113
	47 <sup>e</sup> session 5-6 mars 2007	ECE/TRANS/ WP.24/
Forum mondial sur l'harmonisation des règlements concernant les véhicules (WP.29)	138 <sup>e</sup> session 7-10 mars 2006	ECE/TRANS/WP.29/ 1050
<b>Président :</b> M. B. Gauvin (France) <b>Vice-Président :</b> M. V. Koutenev (Fédération de Russie)	139 <sup>e</sup> session 20-23 juin 2006	ECE/TRANS/WP.29/ 1052
	140 <sup>e</sup> session 14-17 novembre 2006	ECE/TRANS/WP.29/ 1056
<b>Président :</b> M. B. Kisulenko (Fédération de Russie)	141 <sup>st</sup> session 13-16 mars 2007	ECE/TRANS/WP.29/ 1058
Réunion d'experts du bruit	44 <sup>e</sup> session 4-6 septembre 2006	TRANS/WP.29/ GRB/42
<b>Président :</b> M. D. Meyer (Allemagne)	45 <sup>e</sup> session 20-22 février 2007	ECE/TRANS/WP.29/ GRB/43
Réunion d'experts de l'éclairage et de la signalisation lumineuse	56 <sup>e</sup> session 4-7 avril 2006	ECE/TRANS/WP.29/ GRE/56
<b>Président :</b> M. H. Gorzkowski (Canada)	57 <sup>e</sup> session 26-30 mars 2007	TRANS/WP.29/ GRE/57

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Réunion d'experts de la pollution et de l'énergie	52 <sup>nd</sup> session 6-9 juin 2006	ECE/TRANS/WP.29/ GRPE/52
<b>Président :</b> M. B. Gauvin (France)	53 <sup>rd</sup> session 9-12 janvier 2007	ECE/TRANS/WP.29/ GRPE/53
Réunion d'experts en matière de roulement et de freinage	Session extraordinaire 19 juin 2006	ECE/TRANS/WP.29/ GRRF/2006/13
<b>Président :</b> M. I. Yarnold (Royaume-Uni)	60 <sup>e</sup> session 18-22 septembre 2006	TRANS/WP.29/ GRRF/60
	61 <sup>e</sup> session 5-9 février 2007	ECE/TRANS/WP.29/ GRRF/61
Réunion d'experts des dispositions générales de sécurité	90 <sup>e</sup> session 24-28 avril 2006	ECE/TRANS/WP.29/ GRSG/69
<b>Président :</b> M. A. Erario (Italie)	91 <sup>e</sup> session 17-20 octobre 2006	TRANS/WP.29/ GRSG/70
	92 <sup>e</sup> session 16-20 avril 2007	ECE/TRANS/WP.29/ GRSG/71
Réunion d'experts de la sécurité passive	39 <sup>e</sup> session 15-19 mai 2006	ECE/TRANS/WP.29/ GRSP/39
<b>Président :</b> M. G. Mouchahoir (États-Unis)	40 <sup>e</sup> session 12-15 décembre 2006	TRANS/WP.29/ GRSP/40
Groupe de travail des problèmes douaniers intéressant les transports	113 <sup>e</sup> session 30 mai-2 juin 2006	ECE/TRANS/WP.30/ /226
<b>Président :</b> M. G. Jacobs (Pays-Bas)	114 <sup>e</sup> session 26-29 septembre 2006	ECE/TRANS/WP.30/ /228
	115 <sup>e</sup> session 30 janvier- 2 février 2007	ECE/TRANS/WP.30/ /230
Comité de gestion de la Convention TIR de 1975	41 <sup>e</sup> session 1 <sup>er</sup> juin 2006	ECE/TRANS/WP.30/ AC.2/83
<b>Président :</b> M. S. Bagirov (Azerbaïdjan)	42 <sup>e</sup> session 28 septembre 2006	ECE/TRANS/WP.30/ AC.2/85
<b>Vice-Président :</b> M. A. Schoenmakers (Allemagne)	43 <sup>e</sup> session 1 <sup>er</sup> février 2007	ECE/TRANS/WP.30/ AC.2/89
<b>Président :</b> M. A. Schoenmakers (Allemagne)		
<b>Vice-Présidente :</b> M <sup>me</sup> H. Metaxa-Mariatou (Grèce)		

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Groupe spécial informel d'experts des aspects théoriques et pratiques de l'informatisation du régime TIR	9 <sup>e</sup> session 7-8 mars 2006 Bratislava (Slovaquie)	ECE/TRANS/WP.30/ GE.1/2006/5
<b>Présidente :</b> M <sup>me</sup> N. Özyazıcı (Turquie)		
<b>Vice-Président :</b> M. P. Arsić (Serbie)	10 <sup>e</sup> session 25-26 septembre 2006	ECE/TRANS/WP.30/ GE.1/2006/10
	11 <sup>e</sup> session 29 janvier 2007	ECE/TRANS/WP.30/ GE.1/2007/5
Groupe de travail des transports routiers	100 <sup>e</sup> session 17-19 octobre 2006	ECE/TRANS/SC.1/ 379
<b>Président :</b> M. J. Alaluusua (Finlande)		
<b>Vice-Président :</b> M. X. Guérin (France)		
Réunion spéciale sur l'application de l'Accord européen sur les grandes routes de trafic international (AGR)	20 <sup>e</sup> réunion 9 juin 2006	ECE/TRANS/SC.1/ AC.5/2006/40
<b>Président :</b> M. M. Rolla (Pologne)		
Groupe de travail spécial sur la révision de l'Accord européen relatif au travail des équipages des véhicules effectuant des transports internationaux par route (AETR)	3 <sup>e</sup> session 22-24 mai 2006	ECE/TRANS/SC.1/ AC.6/2006/6
<b>Président :</b> M. J. Piscitelli (Luxembourg)		
Groupe de travail principal des transports par chemin de fer	60 <sup>e</sup> session 15 novembre 2006	ECE/TRANS/ SC.2/206
<b>Président :</b> M. F. Croccolo (Italie)		
<b>Vice-Président :</b> M. K. Kulesza (Pologne)		
Groupe de travail principal des transports par voie navigable	Session extraordinaire 15-16 mars 2006	ECE/TRANS/ SC.3/171
<b>Président :</b> M. I. Valkar (Hongrie)	50 <sup>e</sup> session 11-13 octobre 2006	ECE/TRANS/ SC.3/174
Groupe de travail de l'unification des prescriptions techniques et de sécurité en navigation intérieure	30 <sup>e</sup> session 6-8 juin 2006	ECE/TRANS/SC.3/ WP.3/60
<b>Président :</b> M. E. Kormyshov (Fédération de Russie)		
<b>CONFÉRENCE DES STATISTICIENS EUROPÉENS</b>	55 <sup>e</sup> session plénière 13-15 juin 2006 OCDE, Paris (France)	ECE/CES/70
<b>Présidente :</b> M <sup>me</sup> K. Wallman (États-Unis)		
<b>Vice-Présidents :</b> M. D. Trewin (Australie)		
M <sup>me</sup> H. Jeskanen-Sundström (Finlande)		
M. L. Biggeri (Italie)		
M <sup>me</sup> A. Zigure (Lettonie)		
Mr V. Sokolin (Fédération de Russie)		
M <sup>me</sup> I. Krizman (Slovénie)		

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Réunion commune CEE/Eurostat/OCDE sur la comptabilité nationale  <b>Président :</b> M. A. Kosarev (Fédération de Russie)	25-28 avril 2006	ECE/CES/GE.20/2006/2
Groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation  <b>Président :</b> M. R. Gudnason (Islande) <b>Vice-Présidente :</b> M <sup>m</sup> c A. Gluchowska (Pologne)	8 <sup>e</sup> réunion 10-12 mai 2006	ECE/CES/GE.22/2006/2
Groupe d'experts des statistiques différenciées selon le sexe  <b>Présidente :</b> M <sup>m</sup> c V. Velkoff (États-Unis)	4 <sup>e</sup> réunion 11-13 septembre 2006	ECE/CES/GE.30/2006/2
Séminaire CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion de l'informatique statistique (MSIS)  <b>Président :</b> M. M. Turner (Canada)	21-23 June 2006 Sofia (Bulgarie)	ECE/CES/SEM.54/2
Réunion de travail CEE/Eurostat sur les statistiques des migrations  <b>Présidente :</b> M <sup>m</sup> c M. Michalowski (Canada)	20-22 November 2006 Edinburgh (Royaume-Uni)	ECE/CES/2007/4/Add.1
Séminaire CEE/BIT/Eurostat sur la qualité du travail  <b>Président :</b> M. P. Morrison (Canada)	18-20 avril 2007	ECE/CES/2007/4/Add.6
<b>COMITÉ DU COMMERCE</b>  <b>Président :</b> M. A. Šafařík-Pštrosz (République tchèque) <b>Vice-Présidents :</b> M. D. Japaridze (Géorgie) M. Z. Jolevski (l'ex-République yougoslave de Macédoine) M <sup>m</sup> c C. Rahlén (Suède) M. J.L. Sanz-Benito (Espagne)	1 <sup>e</sup> session 21-23 juin 2006	ECE/TRADE/C/2006/18
Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU)  <b>Président :</b> M. S. Feder (États-Unis) <b>Vice-Présidents :</b> M. M. Doran (CERN) M. T.A. Khan (Inde) M. M. Palmer (États-Unis) M <sup>m</sup> c C. Rahlen (Suède)	12 <sup>e</sup> session 22-24 mai 2006	ECE/TRADE/C/CEFACT/2006/18
Groupe de travail des politiques d'harmonisation technique et de normalisation  <b>Président :</b> M. C. Arvius (Suède) <b>Vice-Présidents :</b> M. V. Koreshkov (Biélorus) M. A. Gonda (Slovaquie)	16 <sup>e</sup> session 19-22 juin 2006	ECE/TRADE/C/WP.6/2006/13

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Groupe de travail sur des normes de qualité des produits agricoles	62 <sup>e</sup> session 7-9 novembre 2006	ECE/TRADE/C/ WP.7/2006/20
<b>Présidente :</b> M <sup>m</sup> c V. Baricicova (Slovaquie) <b>Vice-Présidents :</b> M C. Gáspár (Hongrie) M <sup>m</sup> c N. Kauharjärvi (Finlande)		
Réunion de la section spécialisée de la normalisation des fruits et légumes	52 <sup>e</sup> session 15-19 mai 2006	ECE/TRADE/C/ WP.7/GE.1/2006/2
<b>Président :</b> M. D. Holliday (Royaume-Uni) <b>Vice-Présidente :</b> M <sup>m</sup> c U. Bickelmann (Allemagne)		
Réunion de la section spécialisée de la normalisation des produits secs et séchés (fruits)	53 <sup>e</sup> session 13-16 juin 2006	ECE/TRADE/C/ WP.7/GE.2/2006/10
<b>Président :</b> M. C. Gaspar (Hongrie) <b>Vice-Président :</b> M. I. Köksal (Turquie)		
Réunion de la section spécialisée de la normalisation des plants de pommes de terre	36 <sup>e</sup> session 20-22 mars 2006	ECE/TRADE/C/ WP.7/GE.6/2006/13
<b>Président :</b> M. P.G. Bianchi (Italie) <b>Vice-Président :</b> M. W. Schrage (États-Unis)		
Réunion de la section spécialisée de la normalisation de la viande	37 <sup>e</sup> session 19-21 mars 2007	ECE/TRADE/C/ WP.7/GE.6/2007/8
Réunion de la section spécialisée de la normalisation de la viande	15 <sup>e</sup> session 19-24 avril 2006 (Brisbane, Australie)	ECE/TRADE/C/ WP.7/GE.11/ 2006/9
<b>Président :</b> M. B. Carpenter (États-Unis) <b>Vice-Président :</b> Mr. I. King (Australie)		
<b>COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE</b>	15 <sup>e</sup> session 28-30 novembre 2006	ECE/ENERGY/68
<b>Président :</b> M. J.-C. Füeg (Suisse) <b>Vice-Présidents :</b> M. R. Abord-de-Chatillon (France) M. S. Mikhailov (Fédération de Russie) M. L. Molnar (Hongrie) M. N. Otter (Royaume-Uni) M <sup>m</sup> c B. McKee (États-Unis) M. A. Sandulescu (Roumanie)		
Groupe spécial d'experts chargé de l'harmonisation de la terminologie des réserves et des ressources énergétiques	3 <sup>e</sup> session 11-13 octobre 2006	ECE/ENERGY/GE.3/ 2006/2
<b>Président :</b> M. S. Heiberg (Norvège) <b>Vice-Présidents :</b> M. T. Ahlbrandt (États-Unis) M. M. Hamel (Secrétariat OPEP) M. Y. Podturkin (Fédération de Russie) M. A. Subelj (Slovénie)		

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Groupe spécial d'experts sur le méthane provenant des mines de charbon	3 <sup>e</sup> session 2-4 avril 2007	ECE/ENERGY/GE.4/ 2007/2
<b>Président :</b> M. R. Mader (Allemagne) <b>Vice-Présidents :</b> M. Y. Bobrov (Ukraine) M. R. Pilcher (États-Unis) M. G. Prezent (Kazakhstan) M. S. Shumkov (Fédération de Russie) M. J. Skiba (Pologne)		
Groupe spécial d'experts de la production moins polluante d'électricité à partir du charbon et d'autres combustibles fossiles	Réunion préparatoire 19 mars 2007	ECE/ENERGY/GE.5/ 2007/2
<b>Président :</b> M. N. Otter (Royaume-Uni)		
Groupe de travail du gaz	17 <sup>e</sup> session 23-24 janvier 2007	ECE/ENERGY/ WP.3/2007/2
<b>Président :</b> M. I. Ponomarenko (Ukraine) <b>Vice-Présidents :</b> M. A. Grossen (Suisse) M. A. Karasevich (Fédération de Russie)		
Groupe spécial d'experts de l'approvisionnement et de l'utilisation du gaz	8 <sup>e</sup> session 25 janvier 2006	ECE/ENERGY/ WP.3/GE.5/2007/2
<b>Président :</b> M. A. Karasevich (Fédération de Russie) <b>Vice-Présidents :</b> M. T. Korosi (Hongrie) M. A. Zedelj (Croatie)		
Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»	17 <sup>e</sup> session 29-30 mai 2006	ECE/ENERGY/ WP.4/2006/6
<b>Président :</b> M. B. Laponche (France) <b>Vice-Présidents :</b> M. T. Dahlsveen (Norvège) M. Z. Genchev (Bulgarie) M <sup>me</sup> M. Presutto (Italie) M. B. Reoutov (Fédération de Russie)		
Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques	8 <sup>e</sup> réunion 31 mai 2006	ECE/ENERGY/ WP.4/GE.1/2006/2
<b>Président:</b> M. B. Jamet (France)		
<b>COMITÉ DU BOIS</b>	64 <sup>e</sup> session 3-6 octobre 2006	ECE/TIM/2006/8
<b>Président :</b> M. H. Pajuoja (Finlande) <b>Vice-Présidents :</b> M. G.F. Borlea (Roumanie) M. J. Dengg (Allemagne)		

Organe et Bureau	Session	Côte du rapport
Groupe de travail mixte FAO/CEE de l'économie forestière et des statistiques des forêts	28 <sup>e</sup> session 2-4 mai 2006	ECE/TIM/EFC/WP.2/ 2006/11
<b>Président :</b> M. M. Aarne (Finlande) <b>Vice-Présidents :</b> M. M. Gecovic (Slovaquie) M. S. Phelps (Canada)		
<b>Président :</b> M. S. Phelps (Canada) <b>Vice-Présidents :</b> M. Aarne (Finlande) M. M. Valgepea (Estonie)	29 <sup>e</sup> session 20-22 mars 2007	ECE/TIM/EFC/WP.2/ 2007/8
<b>COMITÉ DU LOGEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	67 <sup>e</sup> session 18-20 septembre 2006	ECE/HBP/142
<b>Président :</b> M. H. van Eyk (Pays-Bas) <b>Vice-Présidents :</b> M <sup>me</sup> D. Andoni (Albanie) Mr. A. Khanlarov (Azerbaïdjan) M <sup>me</sup> N. Jokhadze (Géorgie) Mr. P. Creuzer (Allemagne) M <sup>me</sup> M.J. Festas (Portugal) M <sup>me</sup> E. Szolgayová (Slovaquie) M <sup>me</sup> J. Kreitmayer McKenzie (Slovénie) M. E. Hauri (Suisse) M <sup>me</sup> S. Sorzano (États-Unis)		
Dixième Conférence sur la recherche urbaine et régionale	22-23 mai 2006 (Bratislava, Slovaquie)	ECE/HBP/SEM.54/4
<b>Président :</b> M. P. Benuska (Slovaquie) <b>Vice-Président :</b> M <sup>me</sup> M.-J. Festas (Portugal)		
<b>COMITÉ DE LA COOPÉRATION ET DE L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUES</b>	1 <sup>e</sup> session 27-28 septembre 2006	ECE/CECI/2006/6
<b>Président :</b> M. M. Pietarinen (Finlande) <b>Vice-Présidents :</b> M <sup>me</sup> S. Eshelman (États-Unis) M. A. Savinykh (Biélorus)		
Équipe de spécialistes de la propriété intellectuelle	1 <sup>e</sup> session 23-24 novembre 2006	ECE/CECI/IP/2006/1
<b>Président :</b> M. S. Markovic (Serbie) <b>Vice-Président :</b> M <sup>me</sup> M. Helledi-Knudsen (Danemark) M. J. Anderson (Royaume-Uni)		
Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité	1 <sup>e</sup> session 8-9 mars 2007	ECE/CECI/ICP/ 2007/2
<b>Président :</b> M. K. Gulda (Pologne) <b>Vice-Président :</b> M. A. Link (États-Unis) M. G. Marklund (Suède) M <sup>me</sup> A. Pappa (Grèce) M. Y. Poluneev (Ukraine)		

**D. CONVENTIONS ADMINISTRÉES PAR LE SEC RÉTARIAT DE LA CEE-ONU**  
**Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance**

Organe exécutif de la Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance	24 <sup>e</sup> session 11-14 décembre 2006	ECE/EB.AIR/89
<b>Président :</b> M. M. Williams (Royaume-Uni) <b>Vice-Présidents :</b> M. A. Jagusiewicz (Pologne) M. W. Harnett (États-Unis) M <sup>me</sup> S. Nurmi (Finlande) M. R. Ballaman (Suisse) M. H.-D. Gregor (Allemagne) M. J. Schneider (Autriche) M. S. Michel (Suisse)		
Organe directeur du Programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP)	30 <sup>e</sup> session 4-6 septembre 2006	ECE/EB.AIR/GE.1/ 2006/2
<b>Président :</b> M. J. Schneider (Autriche) <b>Vice-Présidents :</b> M. P. Grennfelt (Suède) M. J. Rea (Royaume-Uni) M <sup>me</sup> L. Rouil (France) M. J. Santroch (République tchèque) M <sup>me</sup> S. Vidic (Croatie) M. K. Wieringa (Pays-Bas) M <sup>me</sup> M. Wichmann-Fiebig (Allemagne)		
Groupe de travail des effets	25 <sup>e</sup> session 30 août- 1 <sup>er</sup> septembre 2006	ECE/EB.AIR/WG.1/ 2006/2
<b>Président :</b> M. H.-D. Gregor (Allemagne) <b>Vice-Présidents :</b> M. B. Achermann (Suisse) M. T. Johannessen (Norvège) M. W. Mill (Pologne) M. F. Conway (Canada) M <sup>me</sup> A.-C. Le Gall (France)		
Groupe de travail des stratégies et de l'examen	38 <sup>e</sup> session 19-22 septembre 2006	EB.AIR/WG.5/80
<b>Président :</b> M. R. Ballaman (Suisse) <b>Vice-Présidents :</b> M <sup>me</sup> K. Scavo (États-Unis) M <sup>me</sup> N. Karpova (Fédération de Russie) M. J. Sliggers (Pays-Bas) M. P. Jilek (République tchèque)		
<b>Président :</b> M. R. Ballaman (Suisse) <b>Vice-Présidents :</b> M <sup>me</sup> N. Karpova (Fédération de Russie) M. J. Sliggers (Pays-Bas) M. P. Jilek (République tchèque) M <sup>me</sup> C. Heathwood (Canada)	39 <sup>e</sup> session 18-20 avril 2007	EB.AIR/WG.5/84

Organe et Bureau

Session

Côte du rapport

**Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux**

Réunion des Parties à la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux 4<sup>e</sup> réunion 20-22 novembre 2006 Bonn (Allemagne) ECE/MP.WAT/19

**Président :** M. M. Varela (Espagne)  
**Vice-Présidents :** M. T. Stratenwerth (Allemagne)  
M<sup>me</sup> B. Czerska (Pologne)

Réunion des Parties au Protocole sur l'eau et la santé 1<sup>st</sup> réunion 17-19 janvier 2007 ECE/MP.WH/2

**Présidente :** M<sup>me</sup> L.A. Varga (Roumanie)  
**Vice-Présidents :** M<sup>me</sup> K. Kiryanova (Ukraine)  
M. K. Tveitan (Norvège)

Groupe de travail de la gestion intégrée des ressources en eau 2<sup>nd</sup> reunion 26-27 juin 2006 ECE/MP.WAT/WG.1/2006/2

**Présidente :** M<sup>me</sup> S. Vermont (Suisse)  
**Vice-Présidente :** M<sup>me</sup> A. Drapa (Roumanie)

Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation 7<sup>e</sup> réunion 3-5 mai 2006 ECE/MP.WAT/WG.2/2006/2

**Présidente :** M<sup>me</sup> L. Kauppi (Finlande)  
**Vice-Présidents :** M<sup>me</sup> Z. Buzas (Hongrie)  
M. P. Roncak (Slovaquie)

Groupe de travail de l'eau et de la santé 6<sup>e</sup> réunion 31 mai-2 juin 2006 ECE/MP.WAT/WG.4/2006/2 EUR/06/5059736/2

**Président :** M. M. Kadar (Hongrie)  
**Vice-Président :** M. T. Kistemann (Allemagne)

Groupe special mixte d'experts de l'eau et des accidents industriels 10-11 avril 2006 —

**Co-Présidents :** M. G. Winkelmann-Oei (Allemagne)  
M. P. Kovacs (Hongrie)

**Convention sur l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière**

Groupe de travail de l'évaluation de l'impact sur l'environnement 9<sup>e</sup> session 3-6 avril 2006 ECE/MP.EIA/WG.1/2006/2

**Présidente :** M<sup>me</sup> V. Grivorova (Bulgarie)  
**Vice-Présidente :** M<sup>me</sup> S. Ruza (Lettonie)

**Conférence des Parties à la Convention sur les effets  
transfrontières des accidents industriels**

Conférence des Parties à la Convention sur les effets  
transfrontières des accidents industriels

4<sup>e</sup> réunion  
15-17 novembre 2006  
Rome (Italie)

ECE/CP.TEIA/15

**Présidente :** M<sup>me</sup> G. Gasparini (Italie)  
**Vice-Présidents :** M. L. Katai-Urban (Hongrie)  
M. B. Gay (Suisse)

**Réunion des Parties à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus  
décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement**

Groupe de travail sur les registres des rejets et  
transferts de polluants

3<sup>e</sup> réunion  
17-19 mai 2006

ECE/MP.PP/AC.1/  
2006/2

**Président :** M. K. Blaha (République tchèque)  
**Vice-Présidents :** M. M. Amand (Belgique)  
M<sup>me</sup> N. Tkhilava (Géorgie)

**Président :** M. M. Amand (Belgique)  
**Vice-Présidente :** M<sup>me</sup> N. Tkhilava (Géorgie)

4<sup>e</sup> réunion  
14-16 février 2007

ECE/MP.PP/AC.1/  
2007/2

Groupe de travail des Parties à la Convention  
5-7 avril 2006

6<sup>e</sup> réunion  
2006/2

ECE/MP.PP/WG.1/

**Présidente :** M<sup>me</sup> H. Bjurstrøm (Norvège)

Comité d'examen du respect des dispositions

11<sup>e</sup> réunion  
29-31 mars 2006

ECE/MP.PP/C.1/  
2006/2

**Président :** M. V. Koester (Danemark)  
**Vice-Présidente :** M<sup>me</sup> S. Kravchenko (Ukraine)

12<sup>e</sup> réunion  
14-16 juin 2006

ECE/MP.PP/C.1/  
2006/4

13<sup>e</sup> réunion  
4-6 octobre 2006

ECE/MP.PP/C.1/  
2006/6

14<sup>e</sup> réunion  
13-15 décembre 2006

ECE/MP.PP/C.1/  
2006/8

15<sup>e</sup> réunion  
21-23 mars 2007

ECE/MP.PP/C.1/  
2007/10

## ANNEXE IV

### PUBLICATIONS ET DOCUMENTS PUBLIÉS PAR LA COMMISSION

#### A. LISTE DES PRINCIPALES ÉTUDES ET PUBLICATIONS DE LA CEE, 2005/2007

NOTE: Les symboles suivants indiquent les langues dans lesquelles les documents ont été publiés:  
A, anglais; F, français; R, russe; A/F, bilingue (anglais/français); A/F/R, trilingue (anglais/français/russe).

#### QUESTIONS GÉNÉRALES

Rapport annuel de la CEE au Conseil économique et social, 26 février 2005-  
23 février 2006, Supplément N° 17 (E/2006/37-E/ECE/1444) A F R

The Millennium Development Goals – The Way Ahead. A Pan-European Perspective  
ECE/INF/2005/15 A

Étude sur la situation économique en Europe, 2005 N° 1 (N° de vente 05.II.E.7) A F R

Étude sur la situation économique en Europe, 2005 N° 2 (N° de vente 05.II.E.17) A F R

#### Occasional Papers

N° 3: The Process of European Integration and the Future of Europe,  
Gunnar Myrdal Lecture by Joseph E. Stiglitz (N° de vente 05.II.E.5) A

N° 4: Domestic Savings and the Driving Forces of Investment in the ECE Emerging  
Market Economies (N° de vente 05.II.E.12) A

N° 5: Gouvernance globale: Leçons d' Europe (N° de vente E.05.II.E.16) A/F

N° 6: Sustaining Growth in a Resource-based Economy: The Main Issues and the  
Specific Case of Russia (N° de vente 05.II.E.19) A

N° 6 Welfare Policies in the UNECE Region: Why so Different?

Gunnar Myrdal Lecture by Alberto Alesina (N° de vente 06.II.E.13) A

#### Population

The New Demographic Regime: Population Challenges and Policy Responses  
(N° de vente 05.II.E.10) A

Generations and Gender Programme – Survey Instruments (N° de vente 05.II.E.20) A

#### ENVIRONNEMENT

Le système de notification des accidents industriels de la CEE, Convention sur les effets  
transfrontières des accidents industriels (ECE/CP.TEIA/13) A/F/R

Directive concernant la participation du public à l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière (ECE/MP.EIA/7)	A/F/R
Directive concernant l'application concrète de la Convention d'Espoo (ECE/MP.EIA/8)	A/F/R
Protocole sur les registres des rejets et transferts de polluants à la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ECE/MP.PP/6) (N° de vente 05.II.E.11)	A/F/R
Vorre droit à un environnement sain – Un guide simplifié à la Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (ECE/MP.PP/5) (N° de vente. 06.II.E.9)	A F R
Water Series No. 4: Transboundary Water Cooperation: Trends in the Newly Independent States (ECE/MP.WAT/16) (N° de vente.06.II.E.8)	A R
Protocole sur l'eau et la santé à la Convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (ECE/MP.WAT/17)	A/F/R/Allemand
Strategies for monitoring and assessment of transboundary rivers, lakes and groundwaters (ECE/MP.WAT/20) (N° de vente 06.II.E.15)	A R
Legal Basis for Cooperation in the Protection and Use of Transboundary Waters (ECE/MP.WAT/21) (N° de vente 06.II.E.14)	A R
<u>Études de performance environnementale</u>	
No 19 – Azerbaijan (ECE/CEP/122) (N° de vente 04.II.E.2)	A
No 20 – Bosnia and Herzegovina (ECE/CEP/125) (N° de vente 05.II.E.1)	A
No 21 – Tajikistan (ECE/CEP/128) (No de vente 04.II.E.3)	A R
No 22 – Belarus (Second Review) (ECE/CEP/129) (N° de vente 06.II.E.2)	A R
No 23 – Republic of Moldova (Second Review) (ECE/CEP/130) (N° de vente 06.II.E.4)	A R
No 24 – Ukraine (Second Review) (ECE/CEP/133) (N° de vente 07.II.E.6)	A
<b>TRANSPORT</b>	
Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Règlement type 15 <sup>e</sup> édition révisée (ST/SG/AC.10/1/Rev.15) (N° de vente 07.VIII.1) <i>(également disponible en arabe, chinois et espagnole)</i>	A F R
14 <sup>e</sup> édition révisée (ST/SG/AC.10/1/Rev.14) (N° de vente 05.VIII.1) <i>(également disponible en arabe, chinois et espagnole)</i>	A F R
CD-ROM (N° de vente E/F.05.VIII.2)	A/F
Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères, 4 <sup>e</sup> édition révisée. (ST/SG/AC.10/11/Rev.4/Amend.1) (N° de vente 05.VIII.4) <i>(également disponible en arabe, chinois et espagnole)</i>	A F R

Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) 1 <sup>e</sup> édition révisée (ST/SG/AC.10/30/Rev.1) (N <sup>o</sup> de vente 05.II.E.13) ( <i>également disponible en arabe, chinois et espagnole</i> )	A F R
Accord européen relative au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN 2007) (ECE/TRANS/190) (N <sup>o</sup> de vente 06.VIII.2)	A F R
Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR 2007) (2 vol.) (ECE/TRANS/185) (N <sup>o</sup> de vente 06.VIII.1)	A F R
ADR 2007 sur CD-ROM (texte complet en pdf et Word/Excel) (N <sup>o</sup> de vente 06.VIII.3)	A/F
Carte des voies de navigation européennes (N <sup>o</sup> de vente 05.II.E.18)	A/F/R
TEM and TER Master Plan – Trans-European Motorway (TEM) and Trans-European Railway (TER) Projects (ECE/TRANS/183)	A
Recommandations relatives aux procédures de surveillance et d'intervention applicables à la ferraille radioactive (ECE/TRANS/NONE/2006/8)	AE F R
SIGNI – Signalisation des voies de navigation intérieure (TRANS/SC.3/108/Rev.1) (N <sup>o</sup> de vente E.05.II.E.15)	A F R
Recommandations relatives à des prescriptions techniques harmonisées à l'échelle européenne applicables aux bateaux de navigation intérieure (Résolution No. 61) ECE/TRANS/SC.3/172 (No de vente 06.II.E.7)	A F R
Inventaire des norms et parameters principaux du réseau des voies navigables "Livres bleu" – Première édition révisée (N <sup>o</sup> de vente 06.II.E.12)	A F R
Vocabulaire normalisé CEE-ONU des liaisons radio en navigation intérieure - Mise à jour (livret de 5-langues), A/F/R/Allemand/Neerlandais. Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/trans/main/sc3/sc3/sc3fdoc.html">http://www.unece.org/trans/main/sc3/sc3/sc3fdoc.html</a>	A/F/R
Convention sur la circulation routière de 1968 et Accord européen complétant la Convention, Versions consolidées de 2006 (ECE/TRANS/195) (N <sup>o</sup> de vente 07.VIII.5)	A F R
Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord, 2005, Vol. L. Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/trans/main/wp6/pdfdocs/\$RAS%202005.pdf">http://www.unece.org/trans/main/wp6/pdfdocs/\$RAS%202005.pdf</a>	A/F/R
Statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord, 2005, Vol. LIV Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/trans/main/wp6/pdfdocs/ABTS2005.pdf">http://www.unece.org/trans/main/wp6/pdfdocs/ABTS2005.pdf</a>	A/F/R
Manuel TIR (ECE/TRANS/TIR/6/Rev.8) ( <i>également disponible en arabe, chinois et espagnole</i> ) Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/trans/bcf/tir/tir-hb.html">http://www.unece.org/trans/bcf/tir/tir-hb.html</a>	A F R
Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) (ECE/TRANS/182) (N <sup>o</sup> de vente 04.VIII.2)	A F R

## STATISTIQUES

Making Data Meaningful – A Guide to writing stories about numbers (ECE/CES/STAT/NONE/2006/1) Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/writing/">http://www.unece.org/stats/documents/writing/</a>	A
Trends in Europe and North America 2005 – Statistical Pocketbook of the Economic Commission for Europe (Book & CD-ROM) (N° de vente 05.II.E.14)	A
UNECE Countries in Figures 2007 (N° de vente 07.II.E.8)	A
Managing Statistical Confidentiality and Microdata Access (N° de vente 07.II.E.7) Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/confidentiality">http://www.unece.org/stats/documents/confidentiality</a>	A
Statistical Data Editing - Vol. III: Impact on Data Quality (N° de vente 06.II.E.16) Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/stats/documents/sde.vol.3/">http://www.unece.org/stats/documents/sde.vol.3/</a>	A
Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et des logements de 2010 (ECE/CES/STAT/NONE/2006/4) Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/stats/census/">http://www.unece.org/stats/census/</a>	A F R
A Guide to the Websites of National and International Statistical Organizations Disponible sur le site: <a href="http://www.unece.org/stats/links.htm">http://www.unece.org/stats/links.htm</a>	A

## COMMERCE

Public-Private Cooperation in Industrial Restructuring (ECE/TRADE/347) (N° de vente 05.II.E.21)	A R
Summary of UN/CEFACT Trade Facilitation Recommendations (ECE/TRADE/346)	A
A Roadmap towards Paperless Trade (ECE/TRADE/371)	A
Normes et pratiques en matière de facilitation du commerce et de commerce international (CD-ROM) (ECE/TRADE/327) (N° de vente 04.II.E.17)	A/F/R
Trade Facilitation Toolkit and Forms Repository (ECE/TRADE/329)	A
Trade Data Elements Directory (TDED) UNTDED 2005 (ECE/TRADE/362)	A
Recommandation et lignes directrices en vue de la mise en place d'un guichet unique – Recommandation N° 33 (ECE/TRADE/352) (N° de vente 05.II.E.9) (Disponible aussi sur le site: <a href="http://www.unece.org/cefact/recommendations/rec33/rec33_trd352e.pdf">http://www.unece.org/cefact/recommendations/rec33/rec33_trd352e.pdf</a> )	A F R
Échelle colorimétrique pour les cerneaux de noix (ECE/TRADE/316) (N° de vente 06.II.E.1)	A/F/R
Norme CEE-ONU pour la viande de dinde – carcasses et parties (ECE/TRADE/358) (N° de vente 07.II.E.2)	A F R
Norme CEE-ONU pour la viande lama/alpaga – carcasses et découpes (ECE/TRADE/368) (N° de vente 07.II.E.3)	A F R
Norme CEE-ONU pour la viande porcine – carcasses et découpes (ECE/TRADE/369) (N° de vente 07.II.E.1)	A F R

- Competing in a Changing Europe - Opportunities and Challenges for Trade and Enterprise Development in a Changing Europe (ECE/TRADE/342) (N° de vente 06.II.E.10) A
- A Primer for Trade Finance in Transition Economies (ECE/TRADE/361) (N° de vente 06.II.E.6) A
- Trade and Investment Guide No 9: Building Trade Partnerships in Eastern Europe, the Caucasus, and Central Asia (ECE/TRADE/376) (N° de vente 06.II.E.3) A

#### Publications sur Internet

- Trade Promotion Directory (updated annually)  
Disponible sur le site: [http://www.unece.org/trade/ctied/tradedir/trddir\\_h.htm](http://www.unece.org/trade/ctied/tradedir/trddir_h.htm)
- United Nations Electronic Data Interchange for Administration, Commerce and Transport (updated biannually)  
Disponible sur le site: <http://www.unece.org/trade/untdid>
- United Nations Codes for Trade and Transport Locations (UN/LOCODE) (updated biannually).  
Disponible sur le site: <http://www.unece.org/etrades/>
- Update of Multiplier Points Network website  
Disponible sur le site: [http://www.unece.org/trade/ctied/multiply/multip\\_h.htm](http://www.unece.org/trade/ctied/multiply/multip_h.htm)
- Revised Trade Facilitation, UN/EDIFACT and electronic commerce on-line training manual and technical material, and UNLK Training Course (UNeDocs) Toolkit for Trade Facilitators  
Disponible sur le site: <http://www.unece.org/etrades/unedocs/unsites.htm>
- UNECE recommended code lists in XML format on the Internet  
Disponible sur le site: <http://www.unece.org/etrades/unedocs/codelist.htm>
- First release of integrated set of standards-based trade documents developed under the UN Electronic Trade Documents project (UNeDocs) for pilot implementation  
Disponible sur le site: <http://www.unece.org/etrades/unedocs/V04/index.htm>
- International UNeDocs Documents set in Adobe Intelligent Document  
Disponible sur le site: [http://www.unece.org/etrades/unedocs/referenceimpl\\_ac.htm](http://www.unece.org/etrades/unedocs/referenceimpl_ac.htm)
- International UNeDocs Documents set in Microsoft InfoPath software  
Disponible sur le site: [http://www.unece.org/etrades/unedocs/referenceimpl\\_ms.htm](http://www.unece.org/etrades/unedocs/referenceimpl_ms.htm)

### **ÉNERGIE DURABLE**

#### ECE Energy Series

- N° 35: Energy Security in the Caspian Sea Region (DVD & CD Rom) (N° de vente GV.E.05.0.26) A
- N° 36: Emerging Energy Security Risks and Risk Mitigation in a Global Context (ECE/ENERGY/70) A

## BOIS

### Geneva Timber and Forest Study Papers

N° 20: Étude sur les perspectives du secteur forestier en Europe, Rapport principal, (ECE/TIM/SP/20) (N° de vente 05.II.E.6) A F R

No 21: Forest Products Annual Market Review 2005-2006 (ECE/TIM/SP/21) (No de vente 06.II.E.11) A

### Geneva Timber and Forest Discussion Papers

Forest Certification Update for the UNECE Region, 2003 (ECE/TIM/DP/39) A

Forest and Forest Products Country Profile: Serbia and Montenegro (ECE/TIM/DP/40) A

Outlook for the Development of European Forests Resources (ECE/TIM/DP/41) A

Forests, Wood and Energy: Policy Interactions (ECE/TIM/DP/42) A

International Forest Sector Institutions and Policy Instruments in Europe (ECE/TIM/DP/43) A

Forest Certification: Do Governments have a Role? (ECE/TIM/DP/44) A

European Forest Sector Outlook Study: Trends 2000-2005 Compared to the EFSOS Scenarios ECE/TIM/DP/47 A

Discussion Papers on Sustainable Forest Management  
No 2: Sustainable development and biofuel use as a way towards the Kyoto protocol implementation and enhanced complex utilization of wood raw material and peat (ECE/TRADE/333) (N° de vente E.05.II.4) A/R

### Bulletin du bois, Vol. LVIII (2005)

(Disponible sur le site: <http://www.unece.org/trade/timber/DataAndStats.html>)

N° 3: Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2004-2005 (ECE/TIM/BULL/2005/3) A F R

International Forest Fire News N° 31, juillet-décembre 2004 (ECE/TIM/IFFN/31) A

## LOGEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Country Profiles on the Housing Sector: (Disponible sur le site <http://www.unece.org/env/hs/prgm/prgm.htm#profiles>)  
Russian Federation (ECE/HBP/131) (N° de vente 05.II.E.2) A R  
Serbia and Montenegro (ECE/HBP/139) A

Guidelines on Real Property Units and Identifiers (ECE/HBP/135) A

Guidelines on Social Housing: Principles and Examples (ECE/HBP/137) A

Housing Finance Systems for Countries in Transition: Principles and Examples (ECE/HBP/138) (N° de vente 05.II.E.8) A R

Land Administration in the UNECE Region: Development Trends and Main Principles  
(ECE/HBP/140)

A

Bulletin of Housing Statistics for Europe and North America 2006  
Disponible sur le site: [http://www.unece.org/env/hs/prgm/hsstat/Bulletin\\_06.htm](http://www.unece.org/env/hs/prgm/hsstat/Bulletin_06.htm)

**B. LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS À LA COMMISSION À SA  
SOIXANTE-DEUXIÈME SESSION**

Ordre du jour provisoire	E/ECE/1445
Mise en oeuvre de la réforme	E/ECE/1446
Questions sur lesquelles la Commission est appelée à prendre une décision	E/ECE/1447 and Add. 1 & 2

Conference Room Paper 1: Implementation of the reform

Conference Room Paper 2: Promoting sustainable development in the ECE region:  
some decisive factors. The economics of gender in the European economy: women's employability in  
Eastern Europe and CIS countries

Conference Room Paper 3: Promoting sustainable development in the ECE region:  
some decisive factors. The economics of gender in the European economy: emerging  
issues with focus on economic decision-making

Conference Room Paper 4: Promoting sustainable development in the ECE region:  
some decisive factors. The economics of gender in the European economy: data on  
gender and the economy from the UNECE Gender Statistics Database

**C. RAPPORTS DES COMITÉS SECTORIELS DE LA COMMISSION**

Comité des politiques de l'environnement	ECE/CEP/138
Comité des transports intérieurs	ECE/TRANS/192
Conférence des statisticiens européens	ECE/CES/70
Comité du commerce	ECE/TRADE/C/2006/18
Comité de l'énergie durable	ECE/ENERGY/68
Comité du bois	ECE/TIM/2006/8
Comité des établissements humains	ECE/HBP/142
Comité de la coopération et de l'intégration économiques	ECE/CECI/2006/6

-----